

BAROMÈTRE

DES PLACES D'APPRENTISSAGE

AoÛT 2008

RAPPORT DÉTAILLÉ DE RÉSULTATS

SUR L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DES JEUNES

ET DES ENTREPRISES

Sur mandat de l'Office fédéral de la formation
professionnelle et de la technologie OFFT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Août 2008

Éditeur: Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27, 3003 Berne
D^r Hugo Barmettler

Rédaction: Institut LINK,
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Isabelle Kaspar

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	3
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS LES PLUS IMPORTANTS.....	7
VUE D'ENSEMBLE 2008.....	9
1. Vue d'ensemble des entreprises	9
2. Vue d'ensemble des jeunes	10
COMMENTAIRES.....	13
1. Offre de places d'apprentissage: les entreprises	13
1.1 Offre de places d'apprentissage le 31 août 2008	13
1.2 Attribution des places d'apprentissage au 31 août 2008	14
1.2.1 Attribution des places d'apprentissage selon la branche.....	16
1.2.2 Attribution des places d'apprentissage selon le sexe	17
1.2.3 Attribution des places d'apprentissage selon la région.....	18
1.3 Places d'apprentissage demeurées vacantes le 31 août 2008.....	19
2. Demandeurs de places d'apprentissage: les jeunes.....	25
2.1 Situation actuelle au 31 août 2008	25
2.1.1 Situation actuelle selon le sexe.....	27
2.1.2 Situation actuelle selon la nationalité.....	28
2.1.3 Situation actuelle selon la région	29
2.2 Entrées en formation professionnelle initiale	30
2.3 Jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale.....	32
2.4 Évaluation de la situation actuelle	36
2.4.1 Satisfaction à l'égard de la situation actuelle	36
2.4.2 Satisfaction à l'égard de l'entrée en formation professionnelle initiale.....	39
2.4.3 Évaluation de leur situation par les jeunes disposant de places d'apprentissage.....	40
2.4.4 Évaluation de leur situation par les jeunes sans places d'apprentissage	42
2.5 Solutions transitoires	44
2.6 «File d'attente»	46
2.7 Nombre de postulations.....	50
3. Comparaison entre entreprises et jeunes	53
DESCRIPTION DE L'ÉTUDE.....	57
1. Situation initiale et données du problème.....	57
2. Déroulement de l'enquête	58
2.1 Concept de base.....	58
2.2 Enquête auprès des entreprises.....	58

2.2.1	Population de base	58
2.2.2	Groupe cible.....	58
2.2.3	Procédé de sélection	59
2.2.4	Méthode d'investigation	59
2.2.5	Taille de l'échantillon et saturation.....	59
2.2.6	Pondération des données	60
2.3	Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation	61
2.3.1	Population de base	61
2.3.3	Procédé de sélection	62
2.3.4	Méthode d'investigation	62
2.3.5	Taille de l'échantillon et saturation.....	63
2.3.6	Pondération des données	63
2.3.7	Extrapolation	64
3.	Réalisation des interviews	65
4.	Base de données des formations professionnelles initiales.....	65
5.	Évaluation des données et établissement du rapport.....	66
	ANNEXE: FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	69

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS
LES PLUS IMPORTANTS
ET VUE D'ENSEMBLE 2008

Résumé des résultats les plus importants

Selon l'enquête réalisée auprès des entreprises, l'offre de places de formation professionnelle initiale a augmenté au jour de référence de sa deuxième vague, le 31 août 2008, pour atteindre 88'000 places. Ce nombre signifie 8500 places supplémentaires comparativement à l'enquête du 15 avril 2008, soit une croissance de 11% de l'offre par rapport à l'année précédente (2007: 79'000).

Les 83'000 places d'apprentissage attribuées révèlent également à cet égard une augmentation quantitative de plus de 6% par rapport aux 78'300 contrats conclus selon l'OFS en automne 2007.

Du côté de la demande, tous les jeunes qui se trouvaient placés en avril face au choix d'une formation ont été à nouveau interrogés au second jour de référence. La majorité de ces 149'000 jeunes avaient trouvé une solution au moins transitoire au 31 août 2008. Une bonne moitié d'entre eux, 77'000 jeunes, commencent une formation professionnelle initiale. Par rapport aux 74'000 jeunes recensés l'année précédente, l'augmentation se monte à 4%.

Seuls 5% exactement des jeunes placés face au choix d'une formation au moment de la seconde enquête ne savaient pas encore ce qu'il adviendrait d'eux cette année ou se déclaraient sans emploi. Il s'agit d'environ 7000 personnes après extrapolation. Par rapport aux années précédentes, ce nombre a sensiblement diminué (2007: 10'000 personnes).

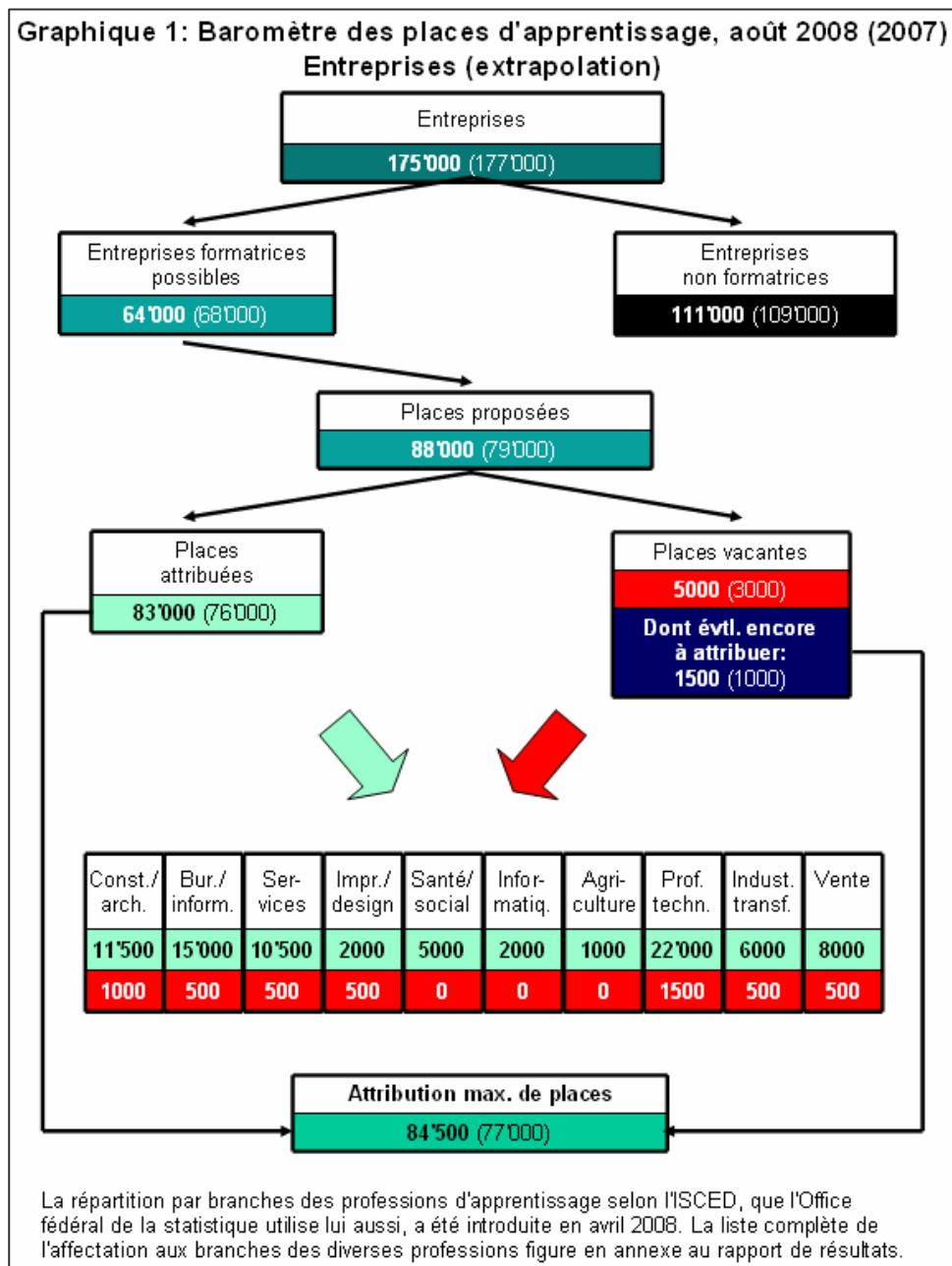
Les jeunes placés cette année déjà face au choix d'une formation et qui ont indiqué au deuxième jour de référence être intéressés à une place d'apprentissage pour l'an prochain constituent ce qu'il est convenu d'appeler la «file d'attente». Concrètement, 21'500 jeunes se retrouveront ainsi sur le marché de l'apprentissage en 2009. Parmi eux, 10'000 personnes s'intéressaient cette année déjà à une place d'apprentissage. Ainsi donc, pour la première fois depuis 2001, cette «file d'attente» comprend sensiblement moins de jeunes (2007: 24'500 jeunes dans la «file d'attente»).

Globalement, la situation des places d'apprentissage au 31 août 2008 s'est détendue par rapport à l'an dernier. D'une part les entreprises révèlent une nouvelle augmentation de leur offre, alors que d'autre part le nombre des jeunes sans solution et de ceux composant la «file d'attente» ont pour la première fois régressé.

Vue d'ensemble 2008

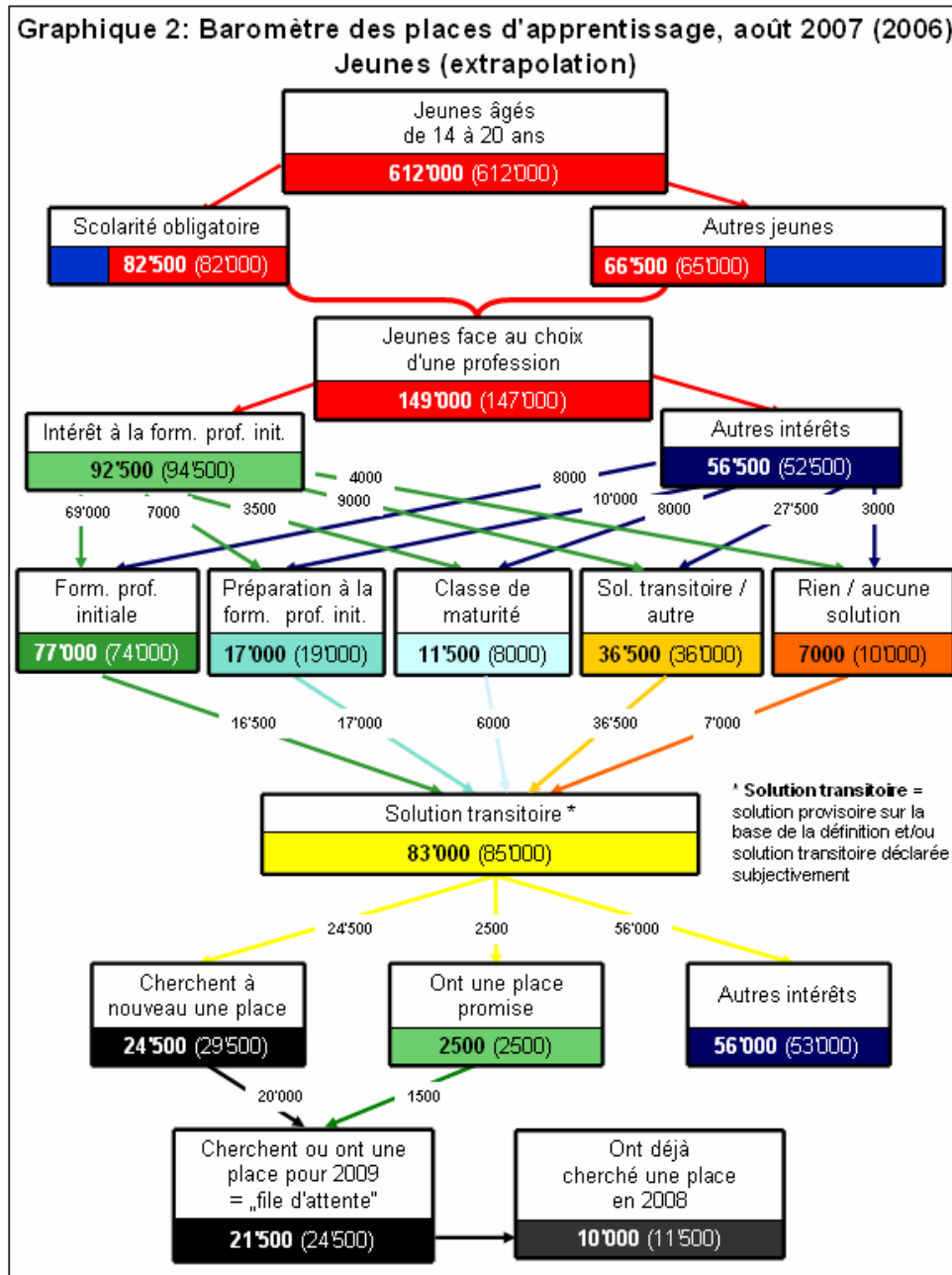
1. Vue d'ensemble des entreprises

Le graphique 1 ci-dessous représente la situation des entreprises en Suisse à fin août 2008. La comparaison avec les valeurs de l'année 2007 (entre parenthèses) montre l'augmentation sensible de l'offre de places d'apprentissage de la part des entreprises. Parallèlement à cette offre, des contrats d'apprentissage plus nombreux ont également été conclus cette année.



2. Vue d'ensemble des jeunes

Le graphique 2 ci-dessous représente la situation des jeunes placés devant le choix d'une formation à fin août 2008. La comparaison avec la même vue d'ensemble de l'an passé (entre parenthèses) montre que le nombre des jeunes qui ont pris en considération une formation professionnelle initiale a légèrement augmenté en 2008. En outre, les jeunes sans solution de même que ceux composant la «file d'attente» sont sensiblement moins nombreux cette année.



COMMENTAIRES

Commentaires

1. Offre de places d'apprentissage: les entreprises

1.1 Offre de places d'apprentissage le 31 août 2008

De la mi-avril à fin août, l'offre de places d'apprentissage augmente chaque année. Ce modèle de comportement apparaît également en 2008. Concrètement, en août 2008, les entreprises ont offert environ 88'000 places de formation professionnelle initiale. Ainsi donc, après que l'offre de places d'apprentissage ait déjà sensiblement augmenté en avril 2008 par rapport à l'an dernier, elle s'est encore accrue de 8500 places jusqu'en août. Des taux de croissance similaires de l'offre entre avril et août ont déjà été observés avant 2002.

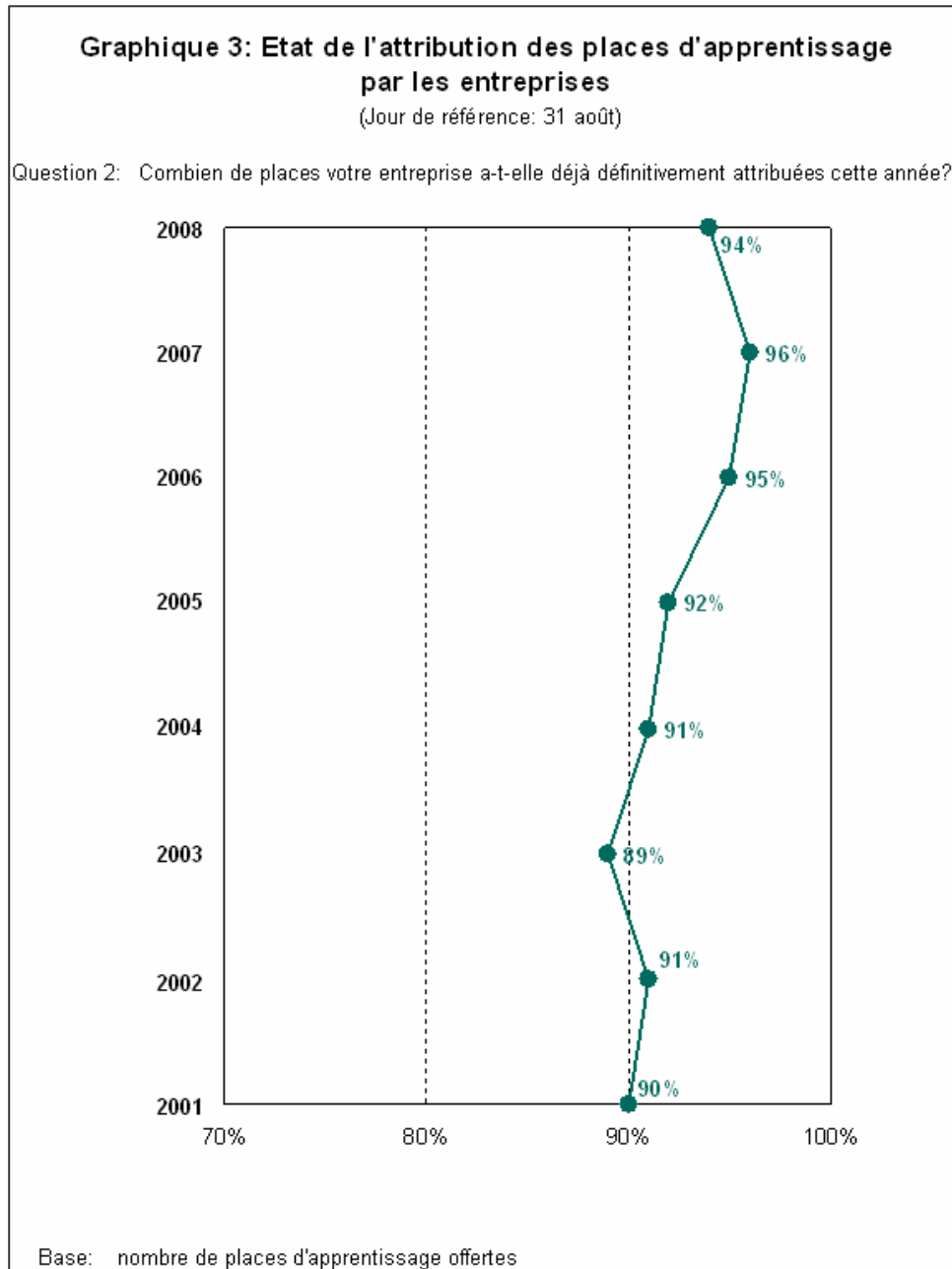
Parallèlement, les chiffres des entrées en formation professionnelle initiale publiés par l'OFS, qui constituent la base de l'extrapolation, présentent toujours une tendance à la croissance (tableau 1).

Année d'enquête	Vague d'avril	Vague d'août	Augmentation entre avril et août	Entrées en formation prof. initiale selon l'OFS ¹
2008	79'500	88'000	8500	n.a.
2007	74'000	79'000	5000	78'297
2006	73'500	77'500	4000	75'588
2005	72'500	76'000	3500	74'038
2004	71'500	74'000	2500	73'430
2003	70'000	76'500	6500	71'121
2002	69'500	75'500	6500	71'341
2001	67'500	76'000	8500	72'956
2000	70'500	79'500	8000	72'373
1999	68'500	75'500	7000	71'102
1998	63'000	71'500	8500	70'296

¹ Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour 2007 proviennent de la publication «Statistique de la formation professionnelle initiale», de l'OFS, N° 365-0700, de juillet 2008. Les chiffres des années antérieures ont été tirés des publications analogues de l'OFS. Il s'agit ici des entrées en formation professionnelle initiale, y compris les formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, les formations avec attestations et les stages. Les données de 2006 ont été corrigées rétroactivement par l'OFS.

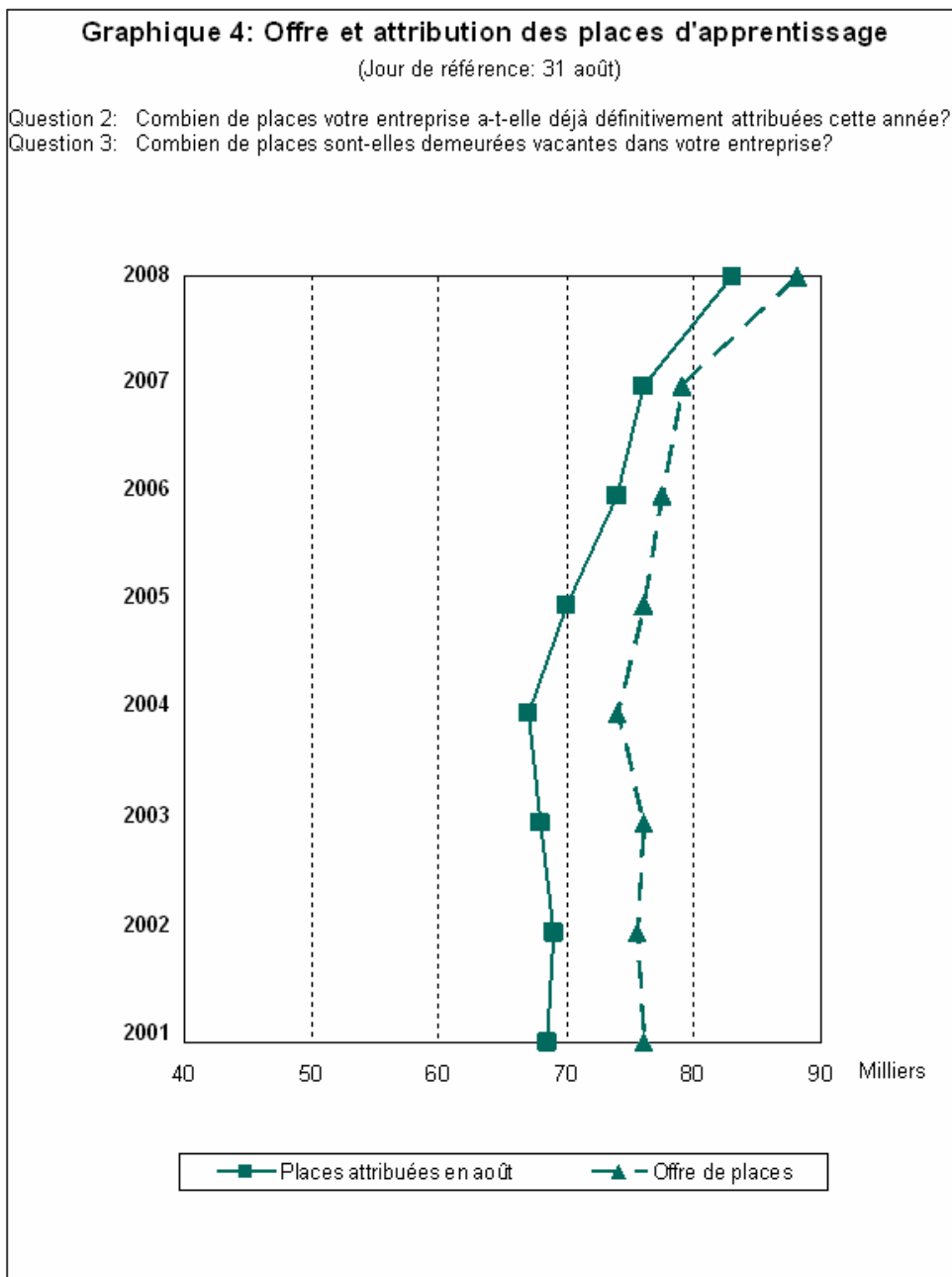
1.2 Attribution des places d'apprentissage au 31 août 2008

Avec 94%, la part proportionnelle des places d'apprentissage attribuées au 31 août est à nouveau en diminution, pour la première fois depuis 2003 (graphique 3).



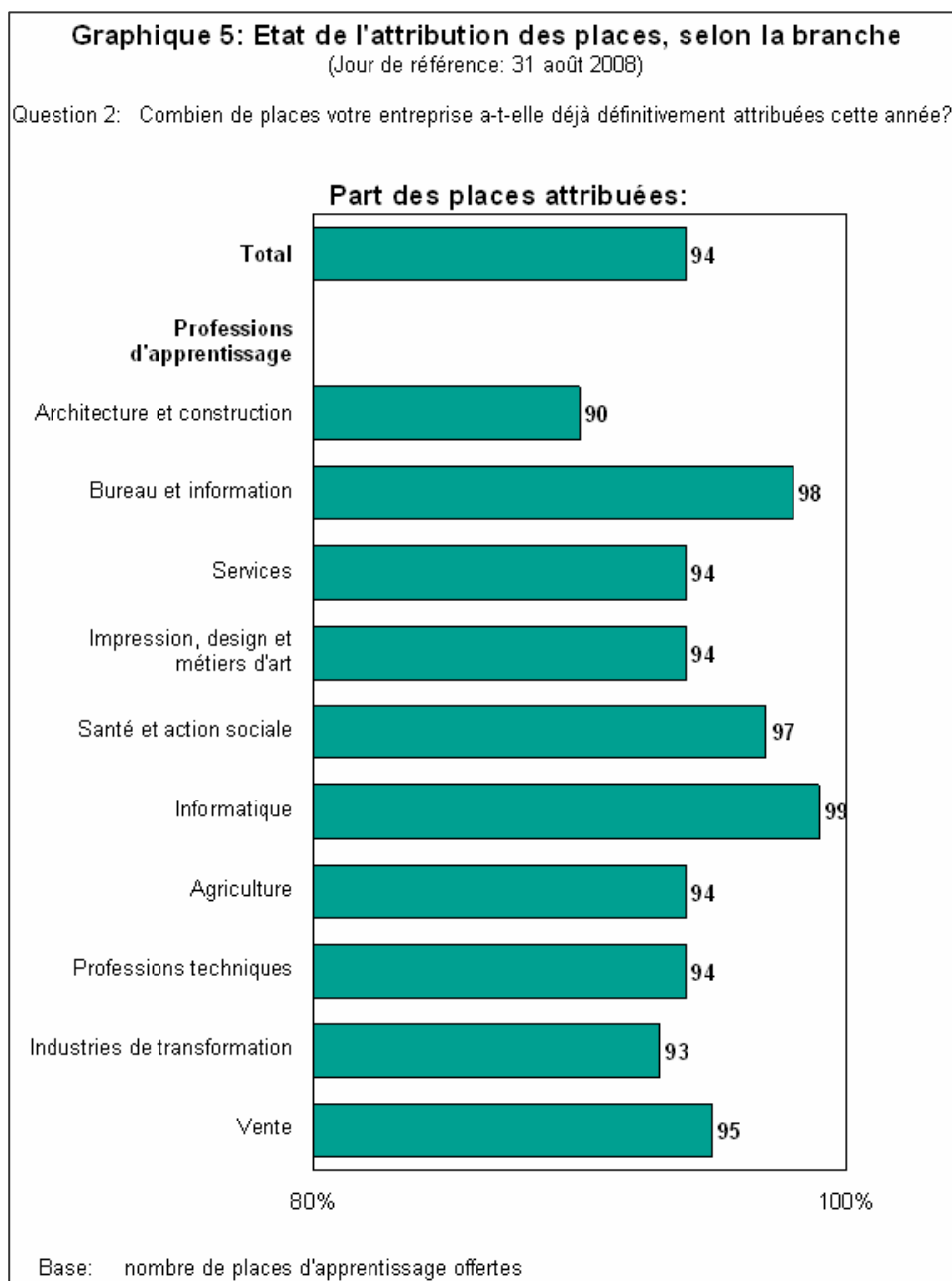
Selon notre extrapolation, 83'000 places d'apprentissage ont ainsi été attribuées au 31 août 2008. Par rapport au nombre des entrées en formation professionnelle initiale établi pour 2007 par l'Office fédéral de la statistique, ce nombre représente une augmentation de 6%.

Le graphique 4 montre l'évolution au cours du temps de l'offre de places d'apprentissage et de leur attribution. En 2008, l'offre de places d'apprentissage comme le nombre des places attribuées dépassent sensiblement les résultats de l'année précédente.



1.2.1 Attribution des places d'apprentissage selon la branche

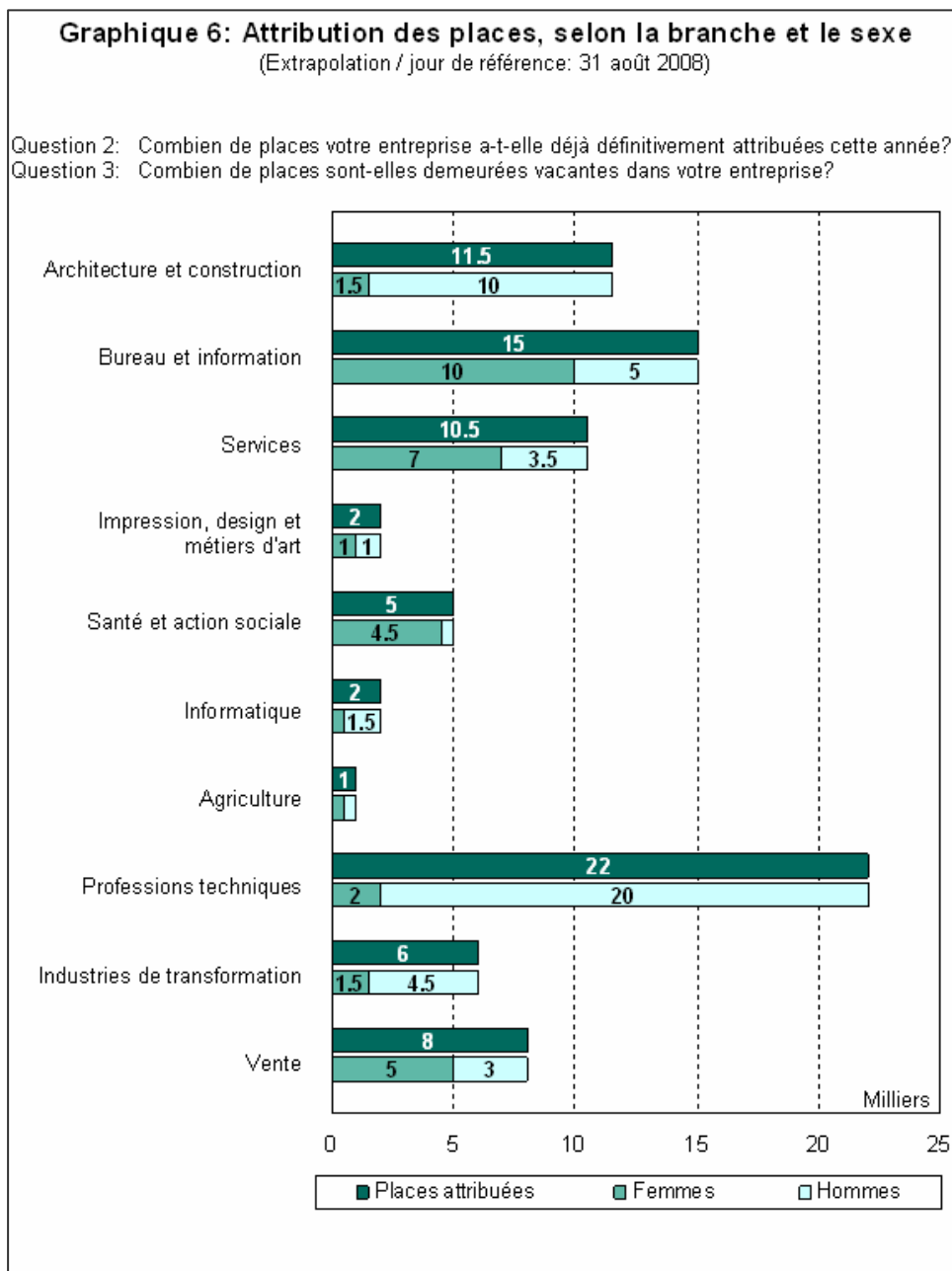
Chez les entreprises, la comparaison entre les différentes branches n'est possible que dans une mesure limitée. Bien que la taille de l'échantillon autorise une très bonne analyse de l'attribution générale des places d'apprentissage, l'analyse de groupes plus petits fait augmenter la marge d'erreur. Les résultats de l'enquête peuvent cependant révéler des tendances pour certains groupes de professions et indiquer les branches professionnelles qui sont surreprésentées ou sous-représentées dans l'enquête. Comme on le voit dans le graphique 5, la branche architecture et construction surtout présente une proportion élevée de places encore vacantes, alors que pratiquement toutes les places sont attribuées dans la branche de l'informatique.



1.2.2 Attribution des places d'apprentissage selon le sexe

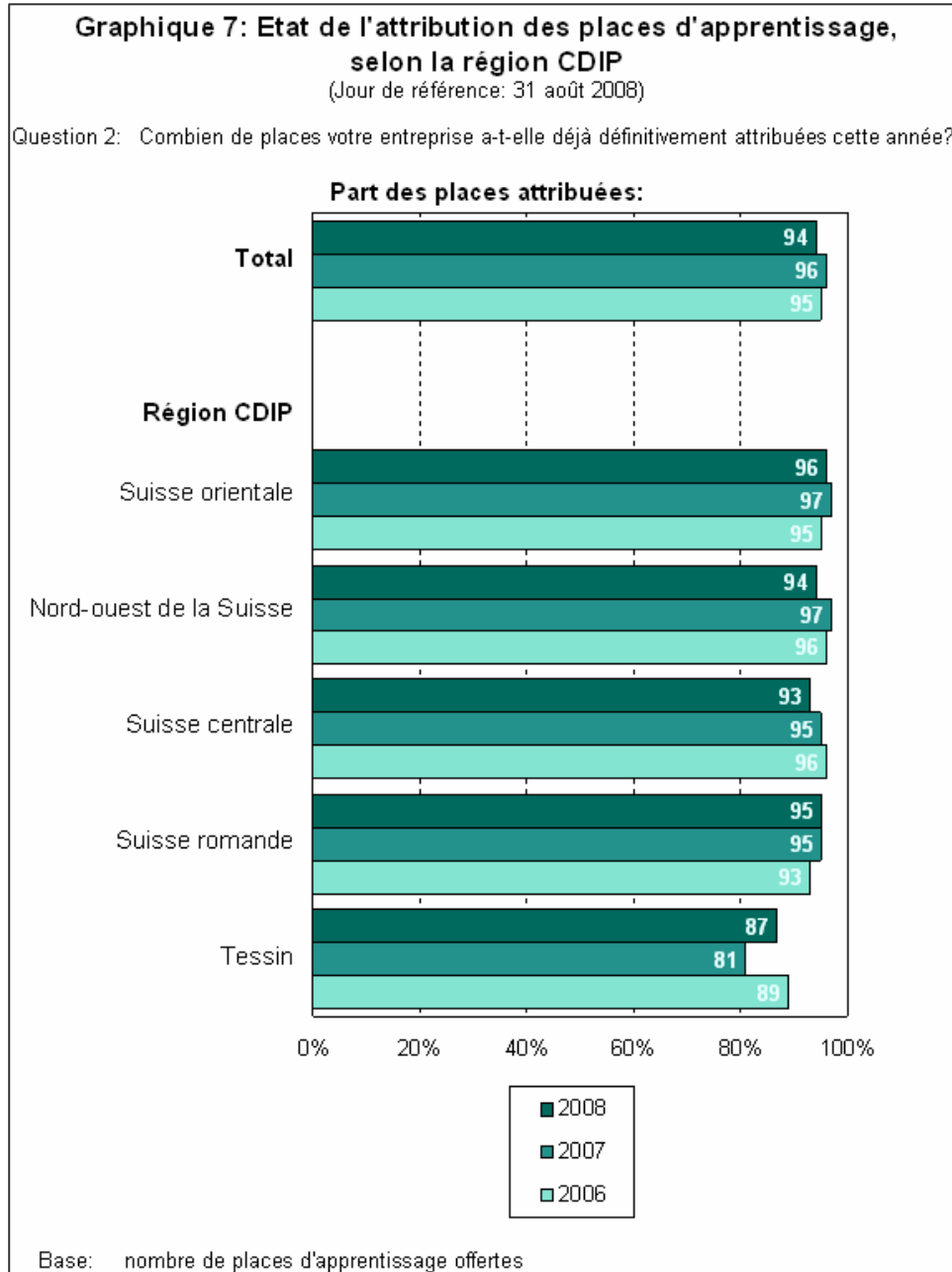
Selon les renseignements d'août 2008 des entreprises formatrices dans tous les groupes de professions, 83'000 apprentis ont commencé leur formation. 59%, soit plus de la moitié de ces nouveaux apprentis, sont de sexe masculin. L'an dernier, cette proportion était semblable, avec 61%. Après extrapolation, on obtient ainsi pour 2008 au total 33'500 apprenties et 49'500 apprentis environ qui viennent de commencer leur formation.

La répartition spécifique au sexe selon les groupes de professions du graphique 6 montre que les professions techniques (part d'apprentis masculins de 91% environ), de même que celles de la branche architecture et construction, sont plutôt masculines. Les professions d'apprentissage typiques des femmes se trouvent en revanche surtout dans la branche de la santé et de l'action sociale.



1.2.3 Attribution des places d'apprentissage selon la région

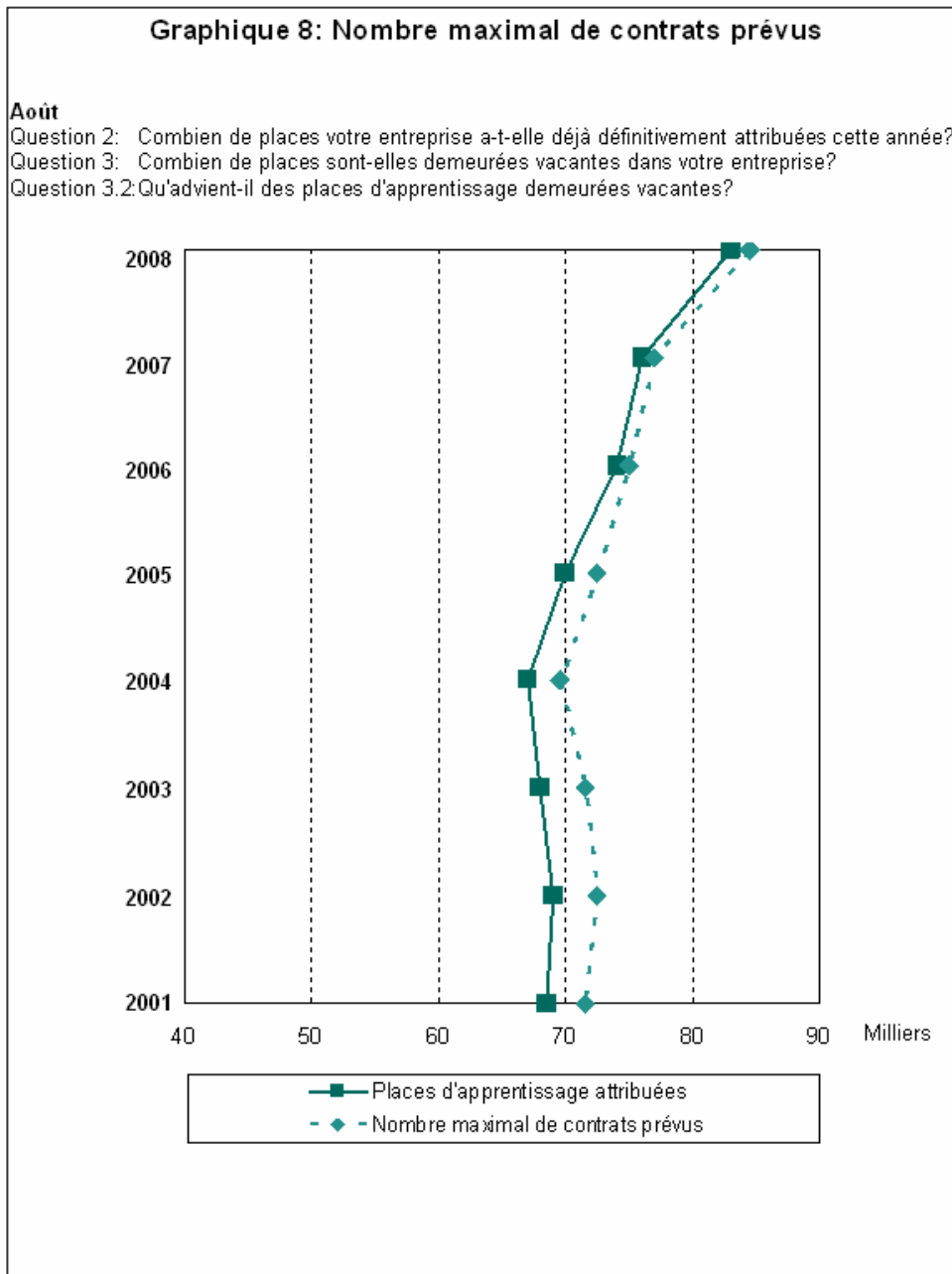
Alors qu'en Suisse alémanique et romande, 95% environ de toutes les places d'apprentissage étaient attribuées au jour de référence, cette proportion est sensiblement inférieure dans le canton du Tessin, avec 87%. Le graphique 7 montre que c'était déjà le cas ces dernières années.



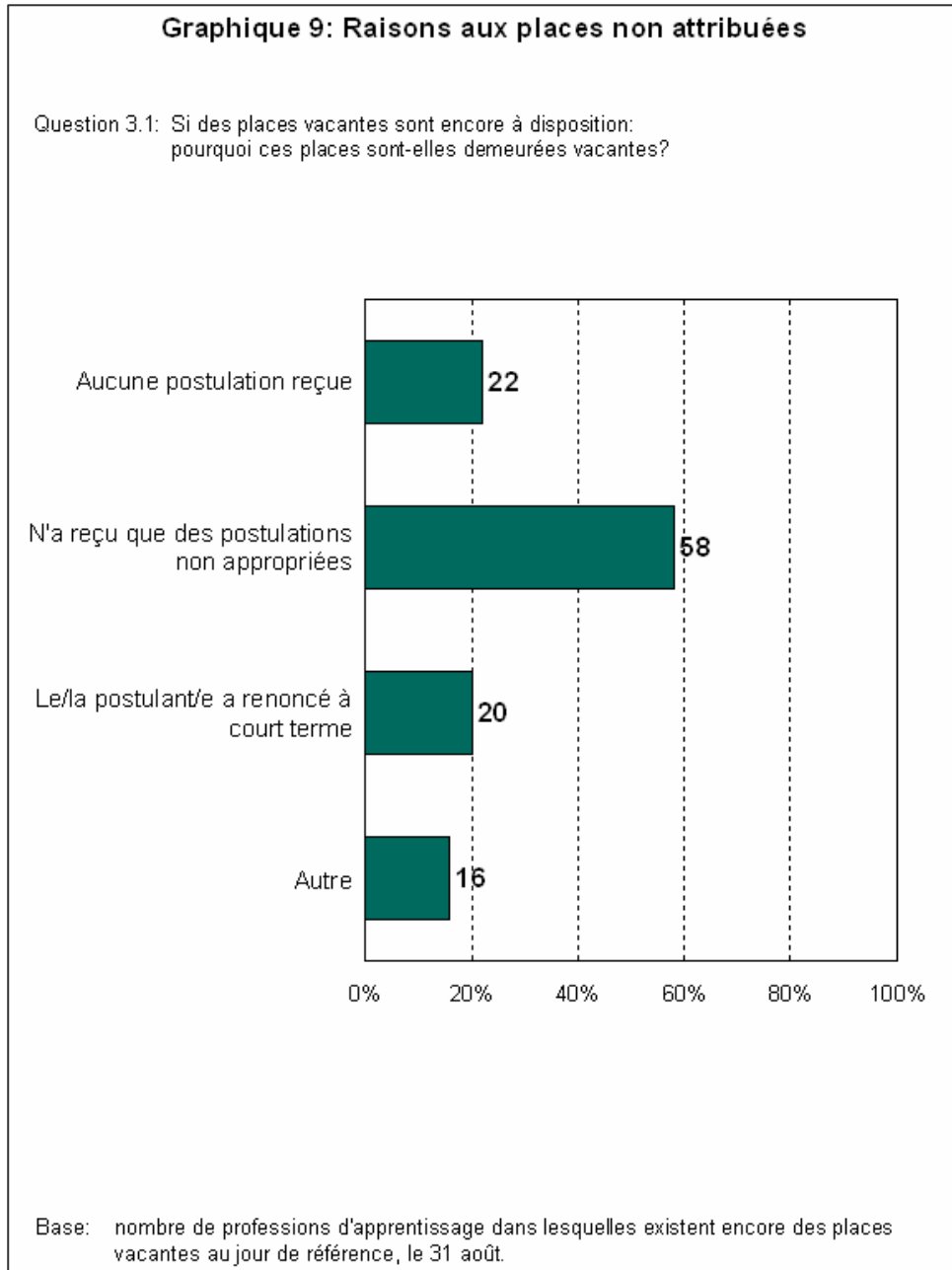
1.3 Places d'apprentissage demeurent vacantes le 31 août 2008

La proportion des places d'apprentissage attribuées ayant globalement diminué, celle des places demeurent vacantes au 31 août 2008 a augmenté de manière correspondante, de 4% l'an dernier à 6% cette année. Après extrapolation, il s'agit donc de 5000 places d'apprentissage (2007: 3000 places).

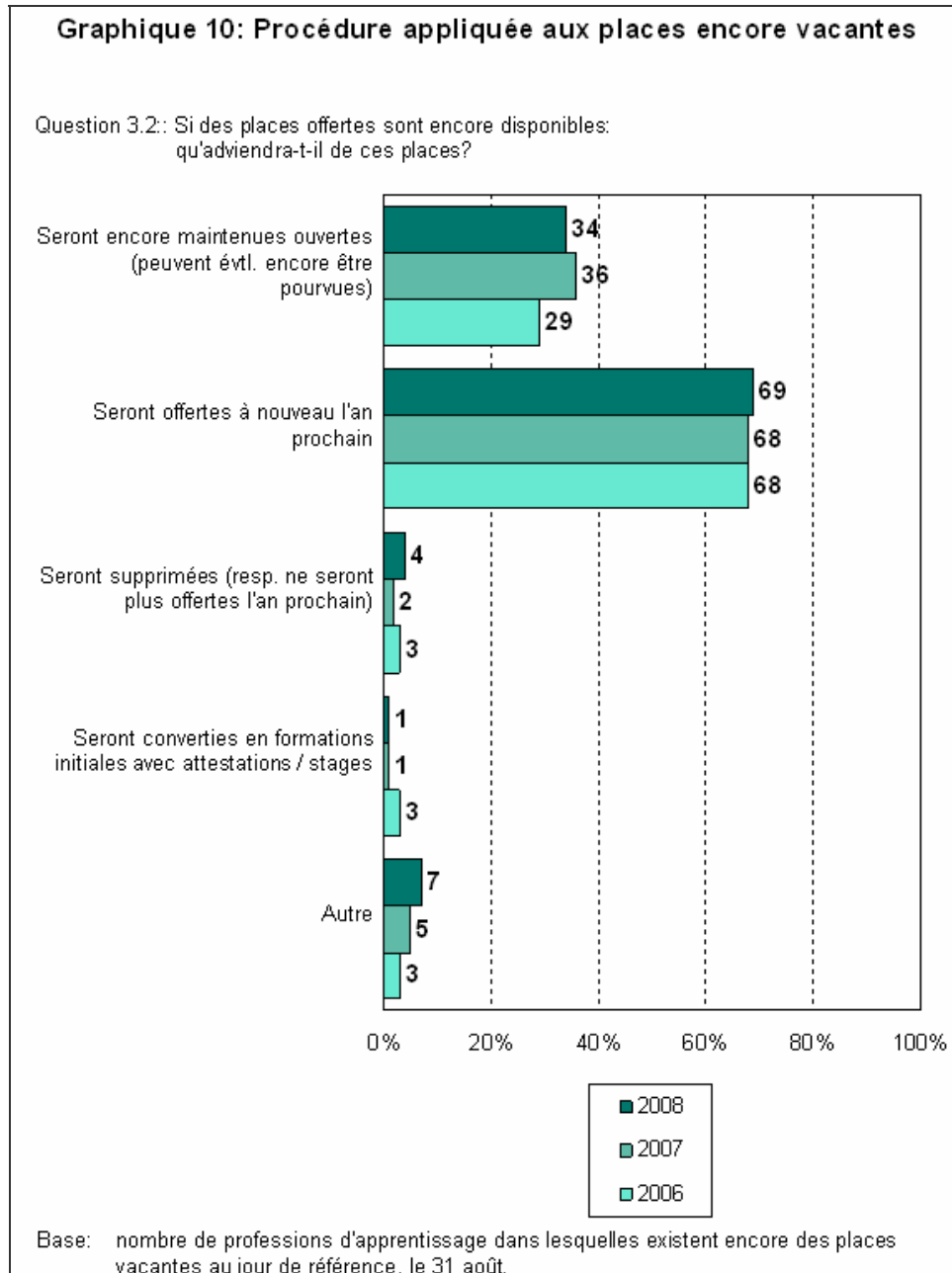
Parmi ces 5000 places offertes en 2008, mais qui n'ont pas pu être pourvues jusqu'au jour de référence, un tiers environ devraient être maintenues offertes car elles peuvent le cas échéant encore être pourvues. Après extrapolation, ce sont donc 1500 places environ, soit une augmentation de 500 places par rapport à l'an dernier (2007: 1000). Le nombre prévu des conclusions de contrats s'élève ainsi à 84'500 au maximum pour 2008 (graphique 8).



Selon les entreprises disposant de places d'apprentissage inoccupées, les causes de ces places vacantes résident le plus souvent dans le fait que ces entreprises n'ont pas reçu de postulations appropriées (graphique 9).



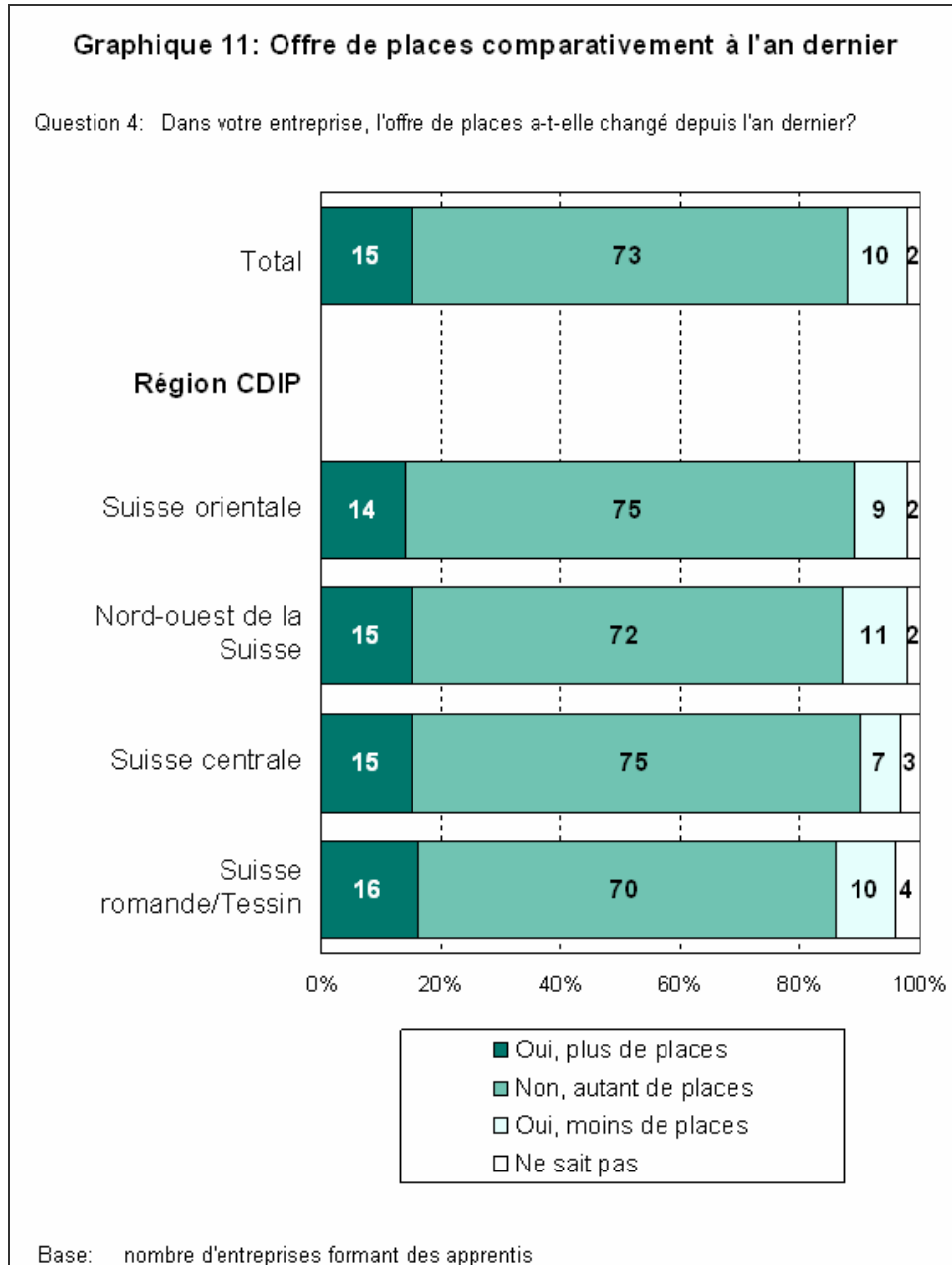
Le graphique 10 offre une vue d'ensemble de la procédure appliquée aux places vacantes. Comme les années précédentes, la plupart de ces places seront à nouveau proposées en 2009. Seules quelques rares places demeurées vacantes seront supprimées, ou converties en formations initiales avec attestations ou en stages.



La proportion des places d'apprentissage vacantes pour lesquelles les entreprises estiment qu'il subsiste un espoir de pouvoir encore les attribuer se situe à 44% en Suisse romande et au Tessin, en raison de l'attribution plus tardive des places dans ces régions, soit sensiblement plus haut qu'en Suisse alémanique où elle atteint 30%.

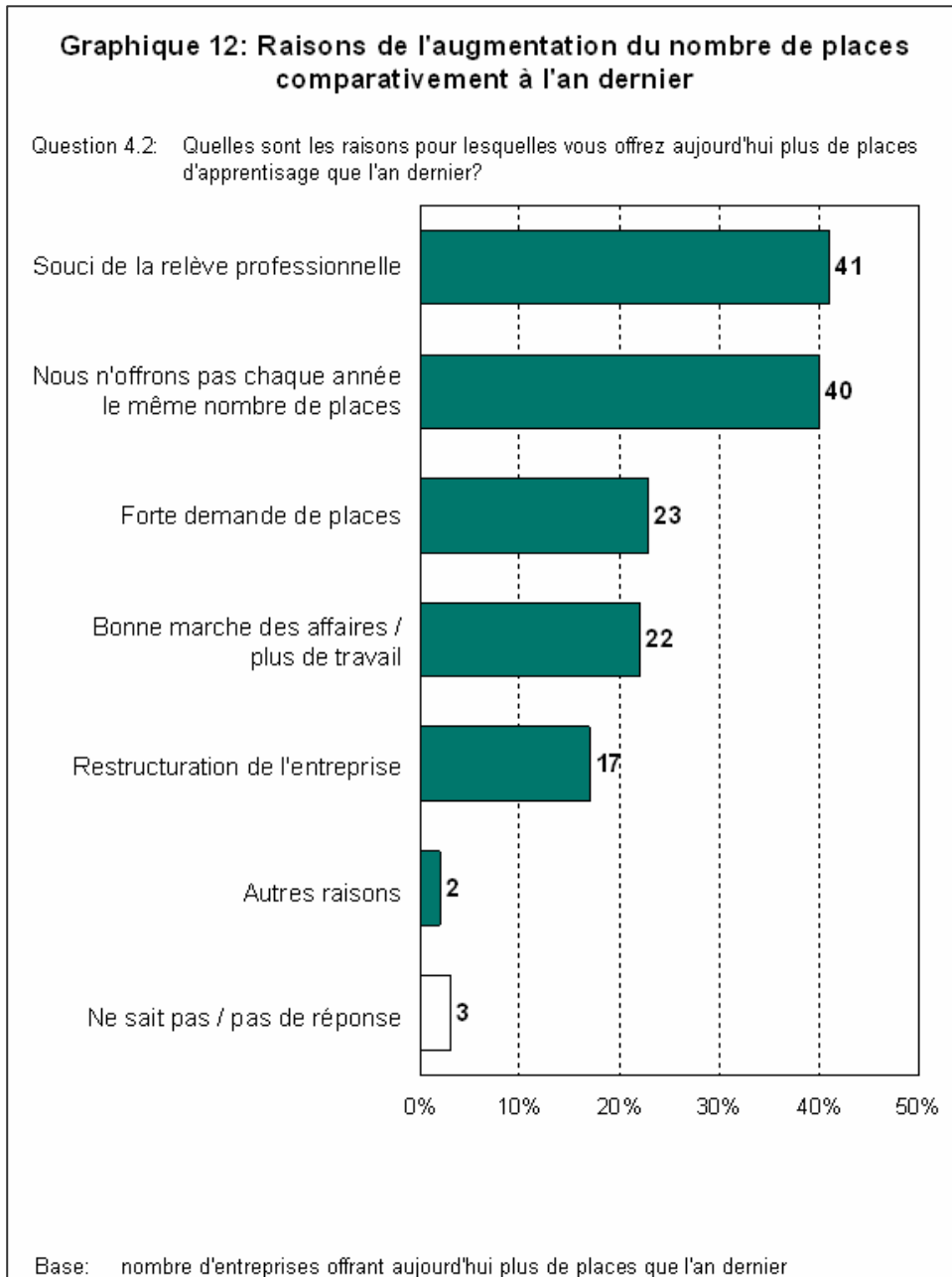
1.4 Évolution du nombre des places d'apprentissage

15% des entreprises interrogées qui forment actuellement des apprentis déclarent offrir davantage de places d'apprentissage que l'an dernier, alors que 10% indiquent qu'elles ont réduit leur offre. Ces proportions ne varient pas de manière importante selon les différentes régions CDIP (graphique 11).

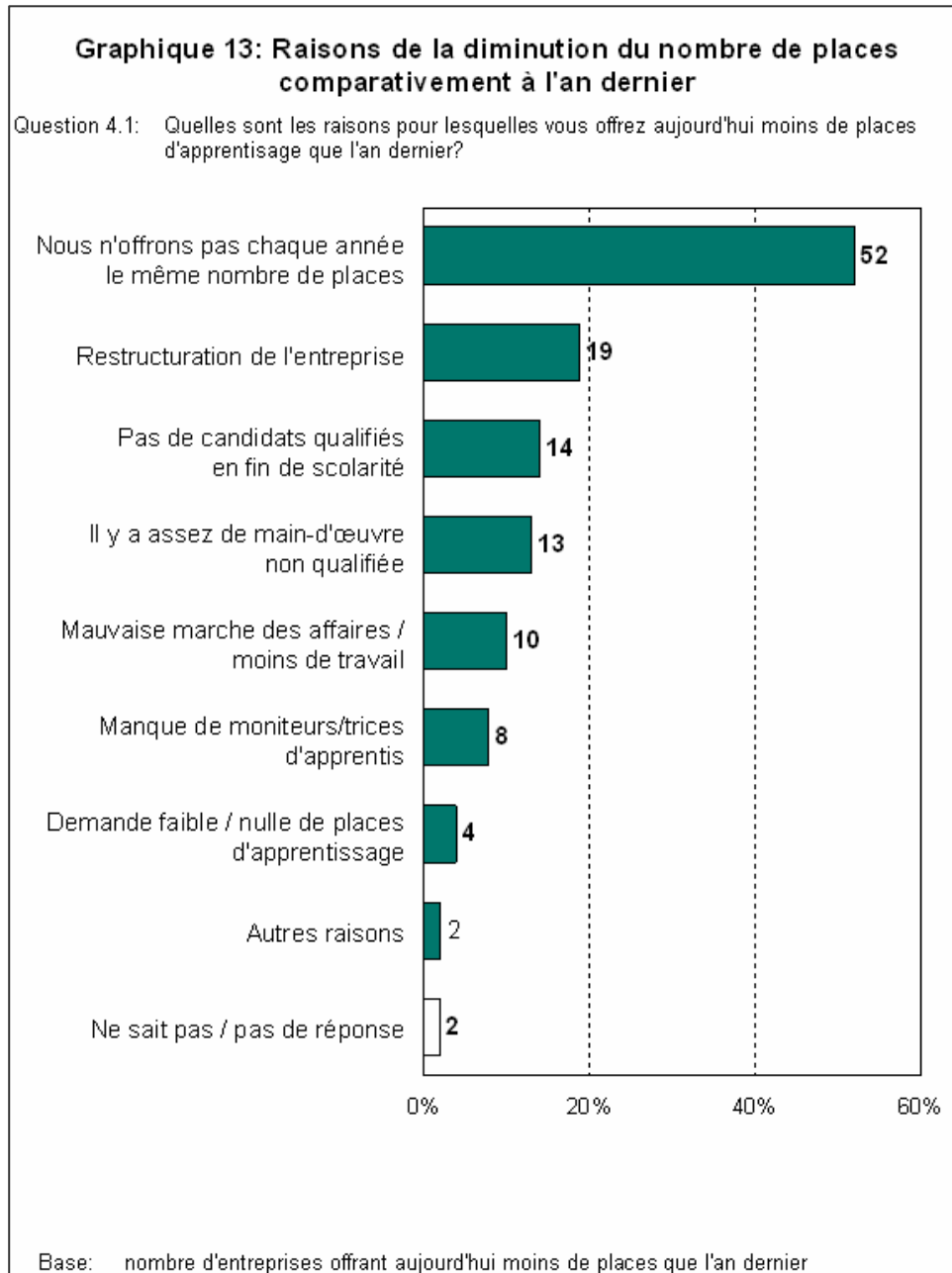


Les comparaisons avec les valeurs des années précédentes ne sont possibles que dans une mesure limitée, car le libellé des questions a été optimisé. En 2007, 14% des entreprises interrogées ont indiqué qu'elles comptaient davantage d'apprentis il y a trois ans encore.

Selon le graphique 12, la raison de l'offre accrue de places d'apprentissage se situe principalement dans un souci général de relève professionnelle, de même que dans le fait que le nombre de places offertes diffère d'une année à l'autre. C'est le cas de tous les changements consciemment planifiés de l'offre. Ainsi donc, par exemple, de nombreuses petites entreprises n'offrent une nouvelle place d'apprentissage que tous les trois ou quatre ans.



La différence planifiée du nombre des places d'apprentissage constitue la raison la plus fréquente pour laquelle l'offre de places de 2008 est inférieure à celle de l'année précédente. La restructuration de l'entreprise vient au deuxième rang sur le plan de la fréquence de ces raisons (graphique 13).



2. Demandeurs de places d'apprentissage: les jeunes

2.1 Situation actuelle au 31 août 2008

Les personnes cibles de l'enquête d'août auprès des jeunes sont des jeunes hommes et jeunes filles entre 14 et 20 ans qui, en avril 2008, se trouvaient confrontés au choix d'une formation. L'extrapolation révèle que leur nombre s'élevait à 149'000 jeunes environ en août 2008.²

Au second jour de référence de l'enquête, le 31 août 2008, la plupart des jeunes interrogés qui se trouvaient au printemps face au choix d'une formation avaient trouvé une solution, au moins transitoire.

La moitié (51%) des jeunes interrogés commencent une formation dans le secteur de la formation professionnelle initiale. En font partie, en plus de l'apprentissage, des formations telles que le stage, l'école supérieure de commerce/administration/informatique ainsi que les offres d'écoles à plein temps.

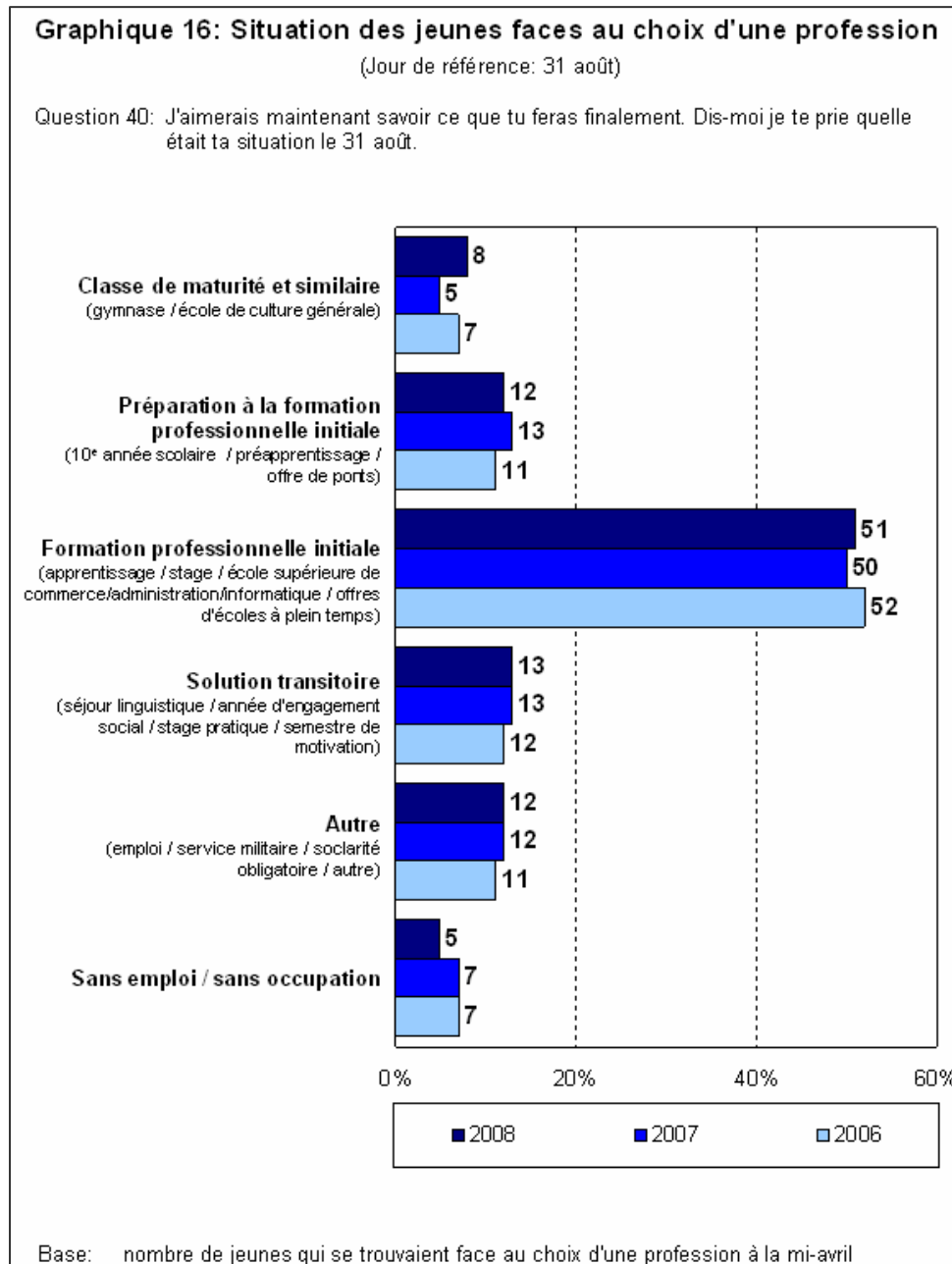
Parmi les autres jeunes, 13% se sont décidés pour une solution transitoire et 12% pour une formation dans le secteur de la préparation à la formation professionnelle initiale (10^e année scolaire, école professionnelle préparatoire, préapprentissage, offres de ponts) et 8% pour une classe de maturité (gymnase, école de culture générale). 12% disposent d'une autre solution. Il s'agit principalement de l'entrée directe dans le monde du travail (emploi) avec une part de 8%, ou du service militaire ou civil avec une part de 2%.

5% des jeunes placés face au choix d'une formation ne savaient pas encore au moment de l'enquête comment ils poursuivront concrètement leur formation cette année ou se déclarent sans emploi.

Alors qu'aucun changement important n'est à relever depuis 2006 dans le secteur de la formation professionnelle initiale et de la préparation à la formation professionnelle initiale, la part des jeunes qui ont trouvé une solution transitoire augmente légèrement pendant la même période. En revanche, la part des jeunes qui n'ont trouvé aucune solution concrète, après une augmentation ces dernières années, diminue sensiblement pour la première fois.

² Les informations détaillées relatives à la définition et à la sélection des personnes cibles, de même que la description de la procédure d'extrapolation, figurent dans la description de l'étude du présent rapport de résultats.

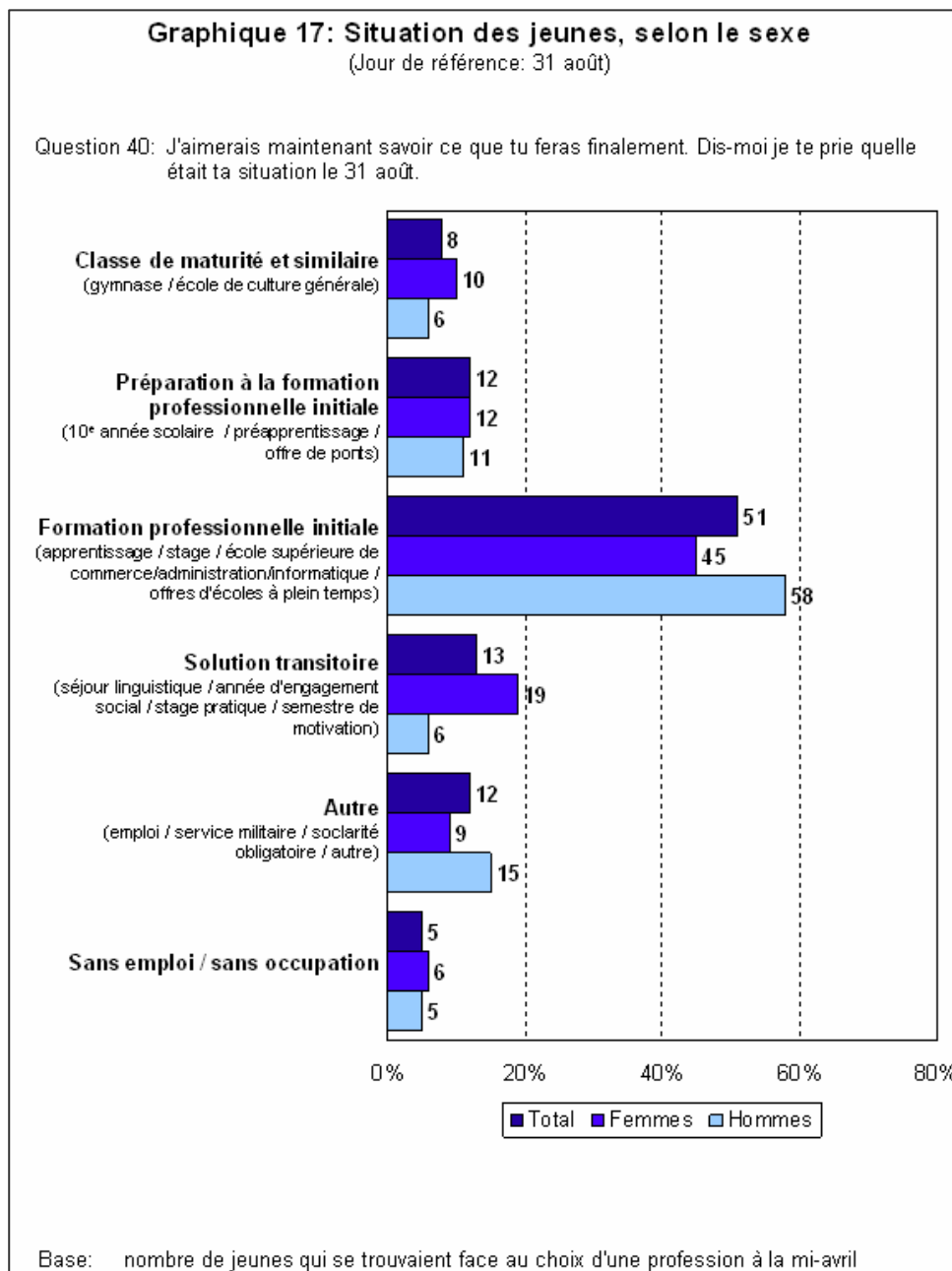
La part des jeunes qui se sont décidés en faveur d'une école de culture générale, après un recul l'an dernier, correspond à nouveau à celle de l'année 2006³ (graphique 16).



³ Ce chiffre, resp. cette tendance, n'a rien à voir avec le nombre des écoliers/ères en classes de maturité, car la population de base du «Baromètre de l'apprentissage» ne comprend que des jeunes qui se voyaient au printemps confrontés au choix d'une formation. Cela signifie que les jeunes pour lesquels au printemps la voie gymnasiale était la seule à entrer en ligne de compte à titre exclusif et définitif sont exclus de cette population, pour autant qu'ils demeurent effectivement dans cette voie en août.

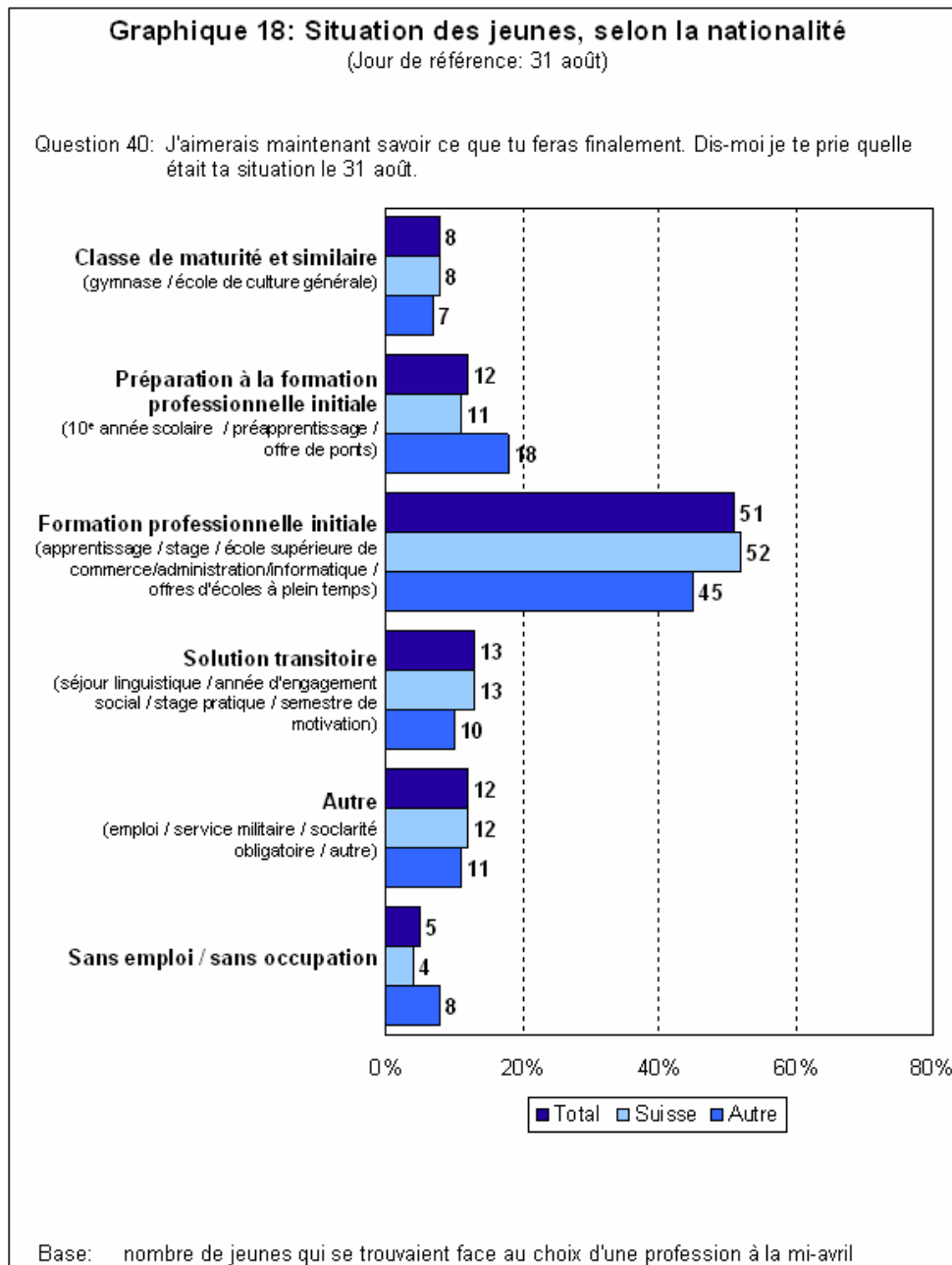
2.1.1 Situation actuelle selon le sexe

Les hommes se décident plus souvent que les femmes en faveur d'une formation professionnelle initiale. Cette tendance se confirme à nouveau en 2008. 58% des hommes et 45% des femmes commencent cette automne une formation professionnelle initiale. Les femmes (19%) se montrent en général plus fortement intéressées à une solution transitoire que les hommes (6%). Parmi ces solutions, les femmes préfèrent principalement un stage pratique (10%) ou un séjour linguistique (7%) (graphique 17).



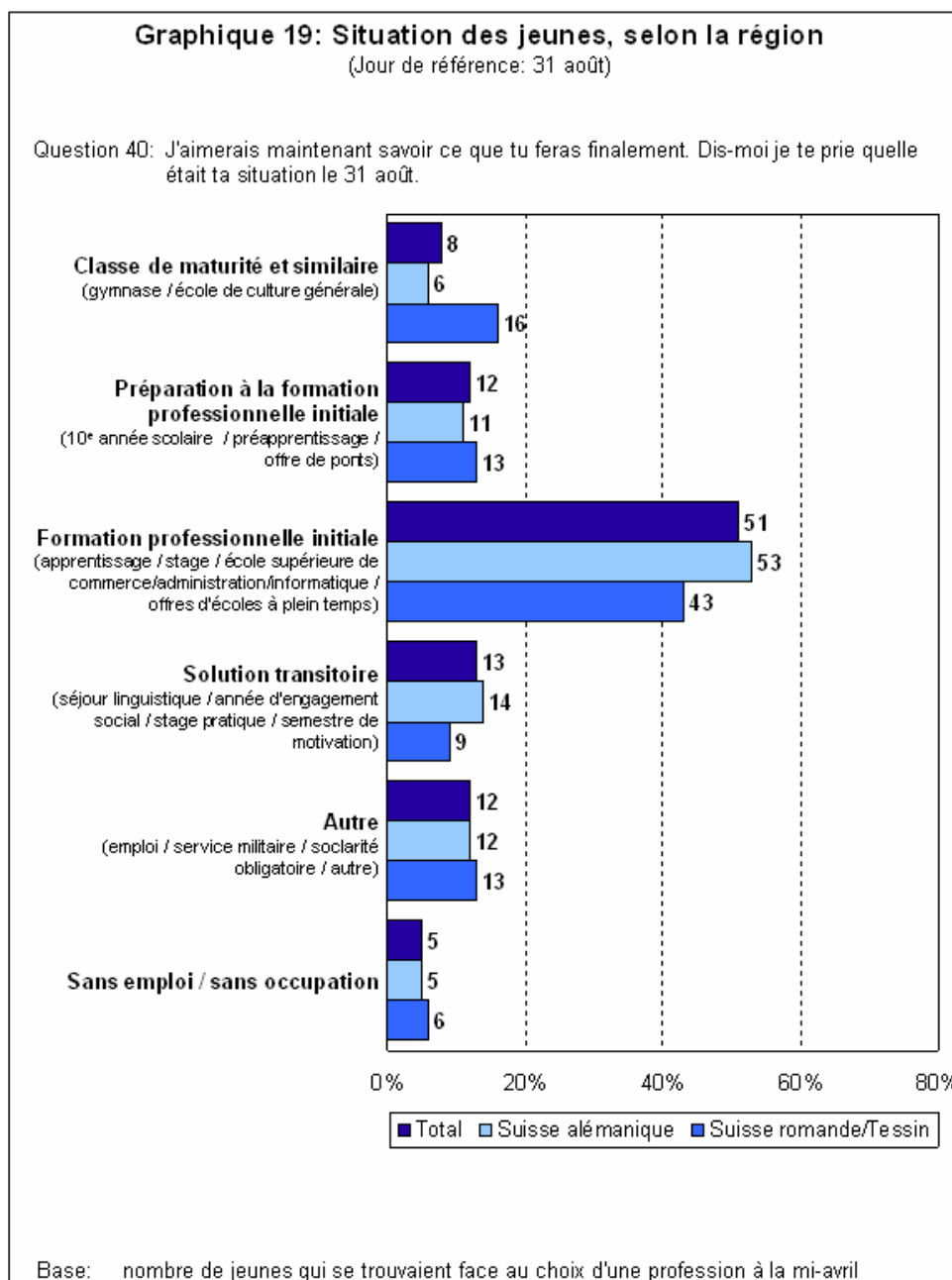
2.1.2 Situation actuelle selon la nationalité

15% des jeunes interrogés sont de nationalité étrangère. La situation actuelle de la formation chez ces jeunes diverge en quelques points de celle des jeunes Suisses. Ces derniers commencent plus souvent une formation professionnelle initiale, alors que les jeunes étrangers se décident en nombre supérieur à la moyenne pour une préparation à la formation professionnelle initiale, ou se déclarent sans emploi ou sans occupation. La part des jeunes qui entrent dans une classe de maturité ne dépend pas de leur nationalité (graphique 18).



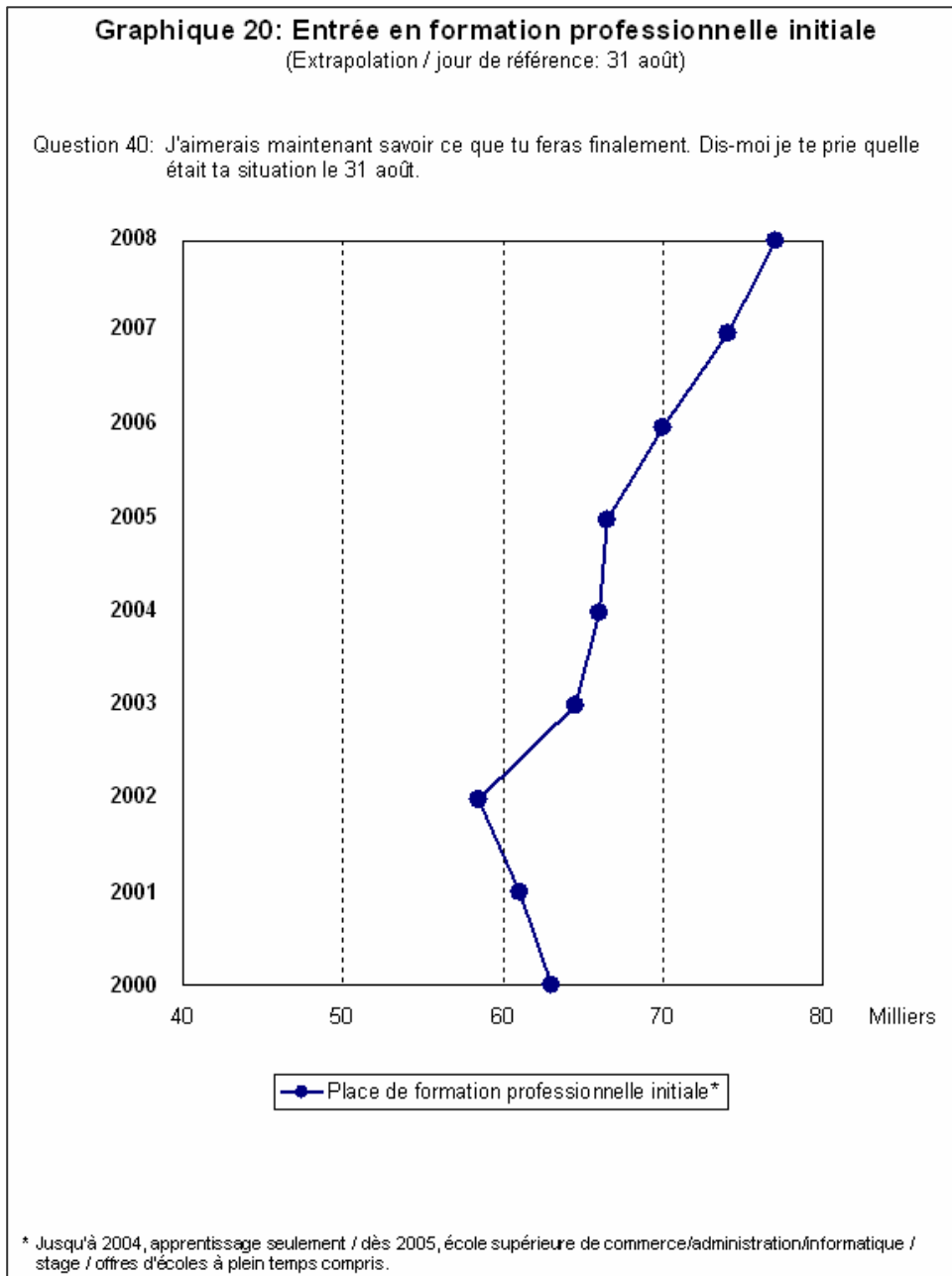
2.1.3 Situation actuelle selon la région

Comme lors des années antérieures de l'enquête, de grandes différences dans le choix de la profession existent entre les diverses régions du pays, comme on a pu l'observer en avril dans les indications relatives à l'intérêt à l'égard de chacune des formations: alors qu'en Suisse alémanique 53% des jeunes entrent en formation professionnelle initiale, ils ne sont que 44% en Suisse romande et 41% au Tessin. Dans le secteur des classes de maturité, les jeunes Alémaniques ne sont que 6% exactement, alors que 15% des Suisses romands et 17% des Tessinois se décident pour cette formation. En Suisse alémanique, 5% des jeunes n'ont encore trouvé aucune solution, alors que cette part est légèrement supérieure en Suisse romande avec 6% et au Tessin avec 10% (graphique 19).

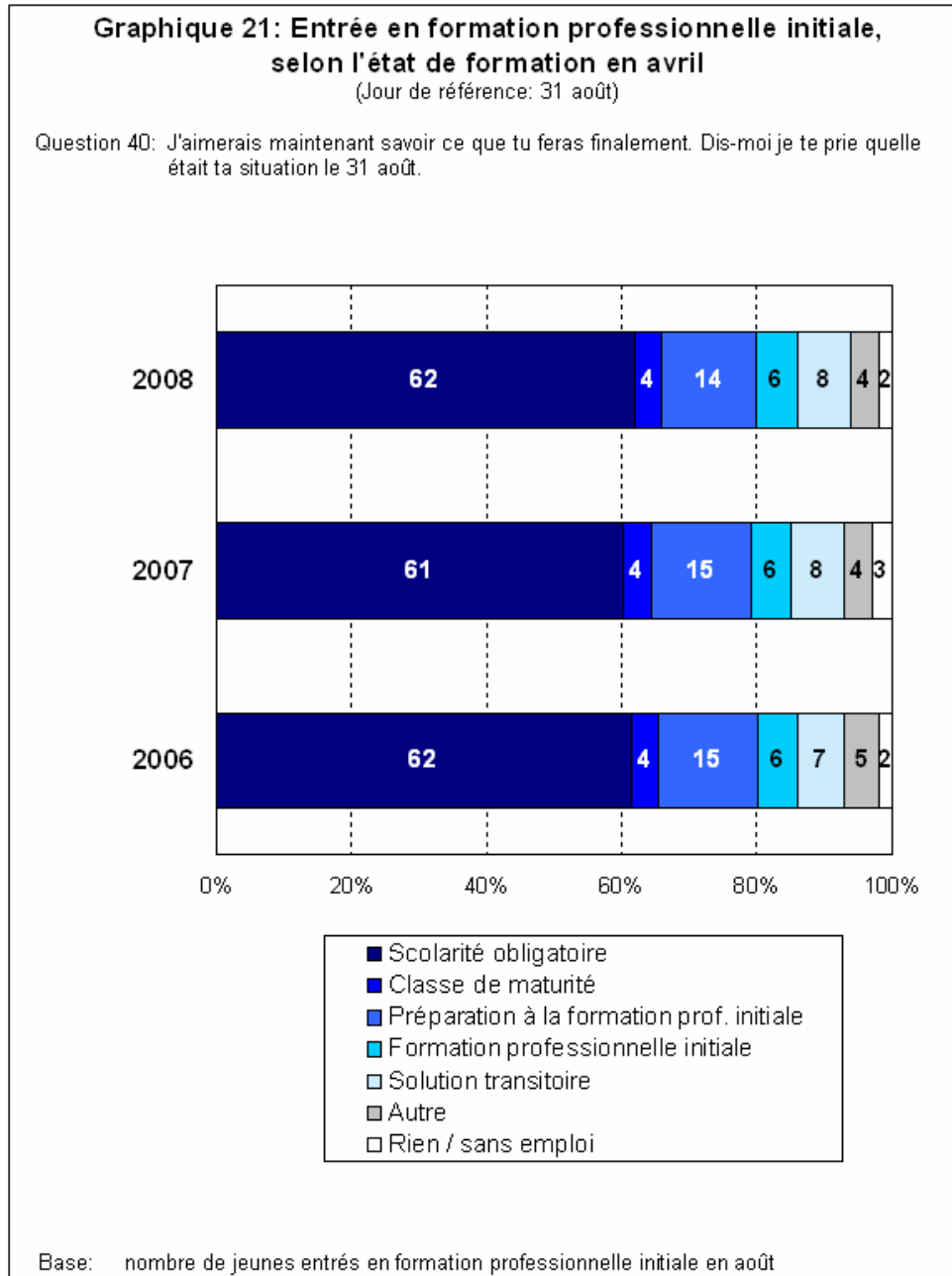


2.2 Entrées en formation professionnelle initiale

L'extrapolation indique qu'en 2008, 77'000 jeunes environ sont entrés en formation professionnelle initiale. Par rapport à 2007, il s'agit à nouveau d'une croissance de 3000 personnes (graphique 20).



Les solutions trouvées se présentent très différemment selon l'état de la formation en avril. Les groupes de formation des élèves en fin de scolarité obligatoire constituent la part la plus élevée des jeunes qui commencent maintenant leur formation professionnelle initiale. Ces résultats correspondent à ceux des années antérieures (graphique 21).



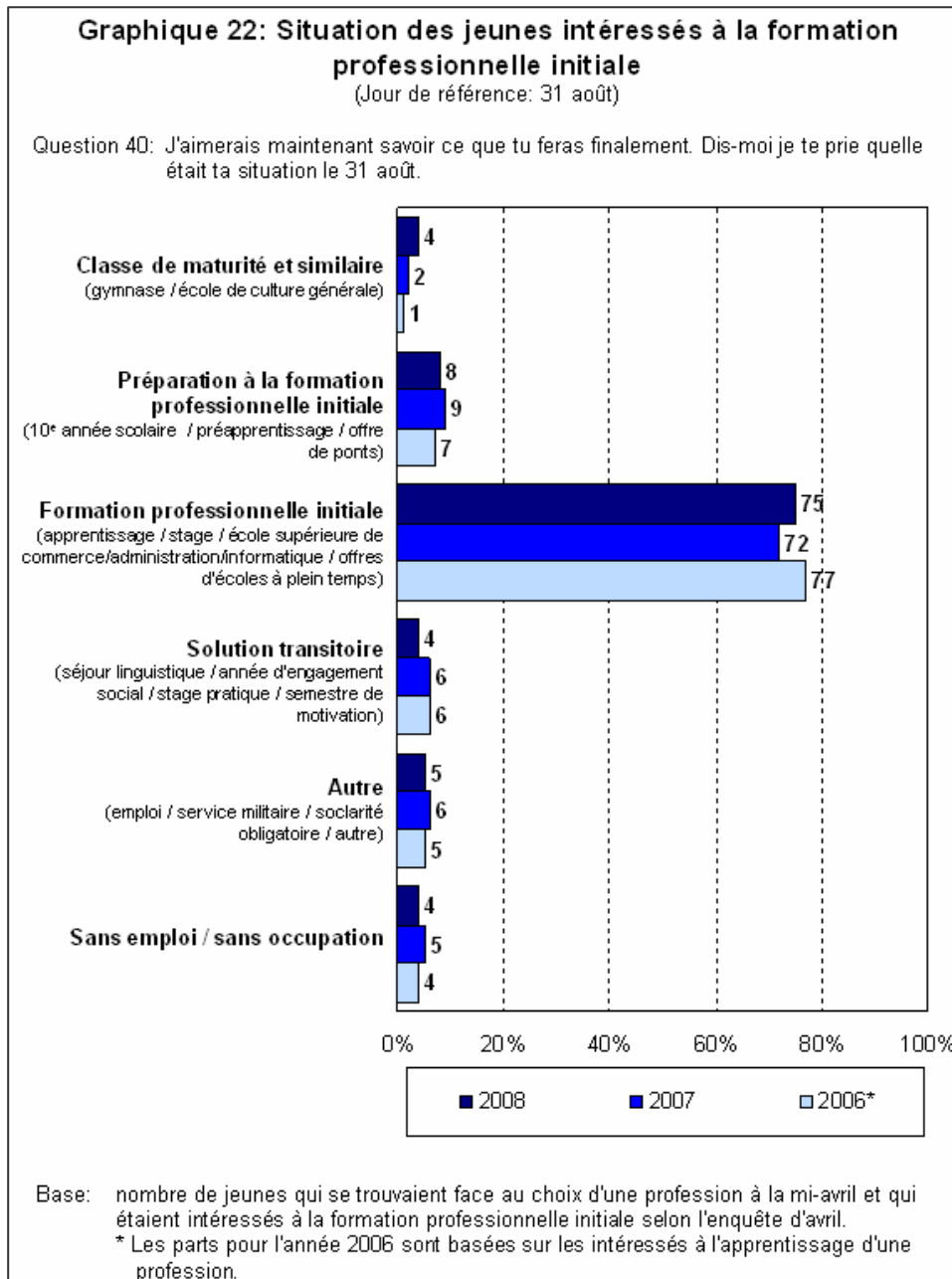
2.3 Jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale

Une évolution s'est produite également dans la situation effective en août 2008 des jeunes qui ont déclaré lors de l'enquête d'avril être intéressés à la formation professionnelle initiale pour l'été de cette année. Certains intérêts personnels tout à fait nouveaux se sont parfois révélés ou des décisions prises antérieurement ont été à nouveau bouleversées. Le choix de la formation est ainsi demeuré très dynamique jusqu'à l'été.

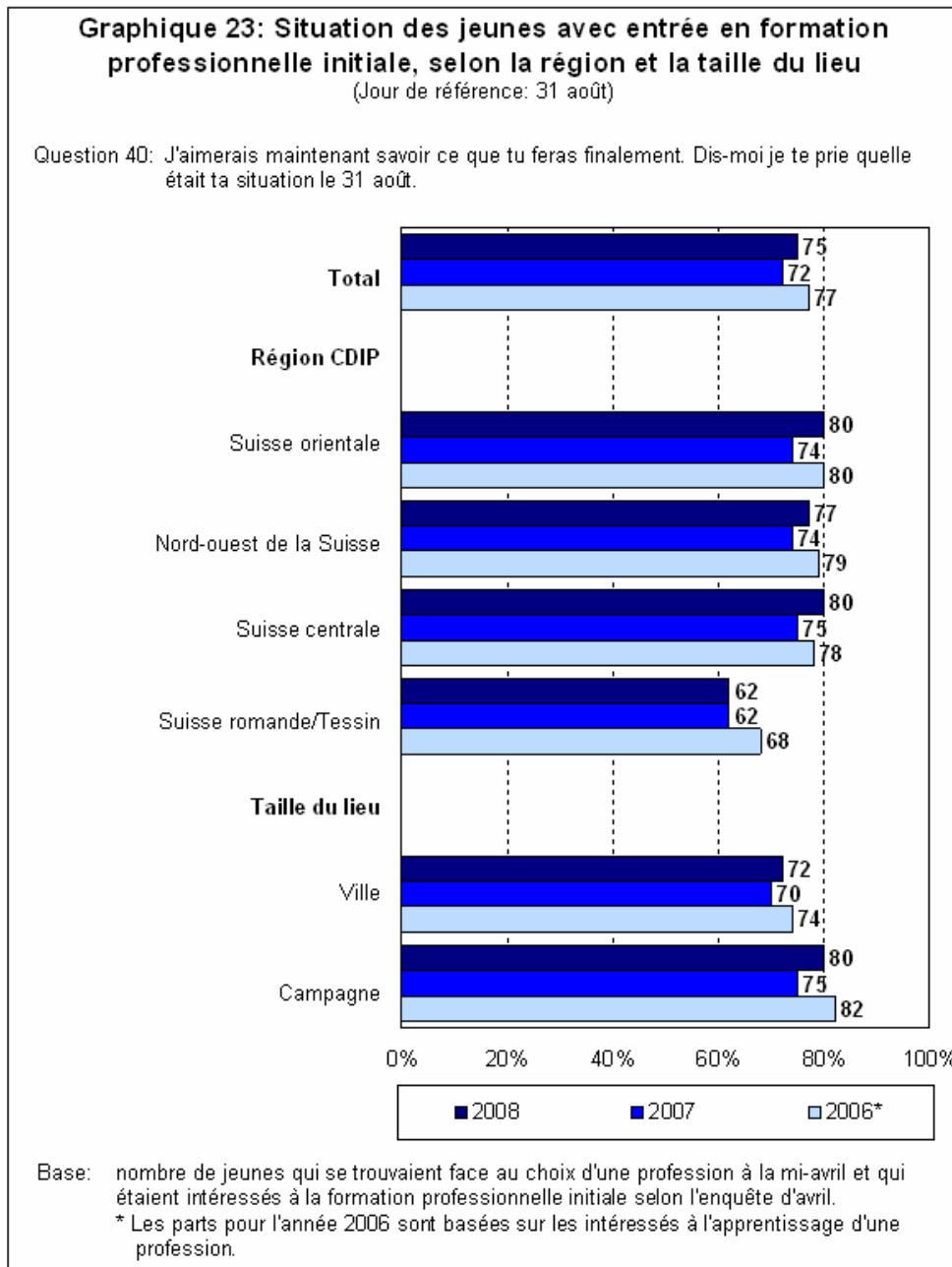
Avec 94%, la grande majorité des jeunes disposant en avril d'un accord pour une formation professionnelle initiale ont effectivement commencé cette formation. En outre, 37% des jeunes intéressés mais dépourvus d'accord en avril, et 13% de ceux qui n'avaient à l'origine pas manifesté d'intérêt à l'apprentissage, ont commencé dans l'intervalle une formation professionnelle initiale. Parmi les jeunes interrogés qui étaient dépourvus de tout accord en avril mais qui mentionnaient la formation professionnelle initiale comme unique choix, 40% ont en août au plus tard commencé cette même formation (tableau 2).

		Avaient pour une formation professionnelle initiale lors de l'enquête d'avril...		
		déjà un accord ferme	un intérêt mais pas d'accord	aucun intérêt
État de la formation en août	Classe de maturité	2%	7%	15%
	Préparation à la formation prof. initiale	2%	20%	18%
	Entrée en formation prof. initiale	94%	37%	13%
	Solutions transitoires	1%	11%	26%
	Autre	1%	13%	22%
	Rien / sans emploi	0%	12%	6%
	Base	1094	555	1057

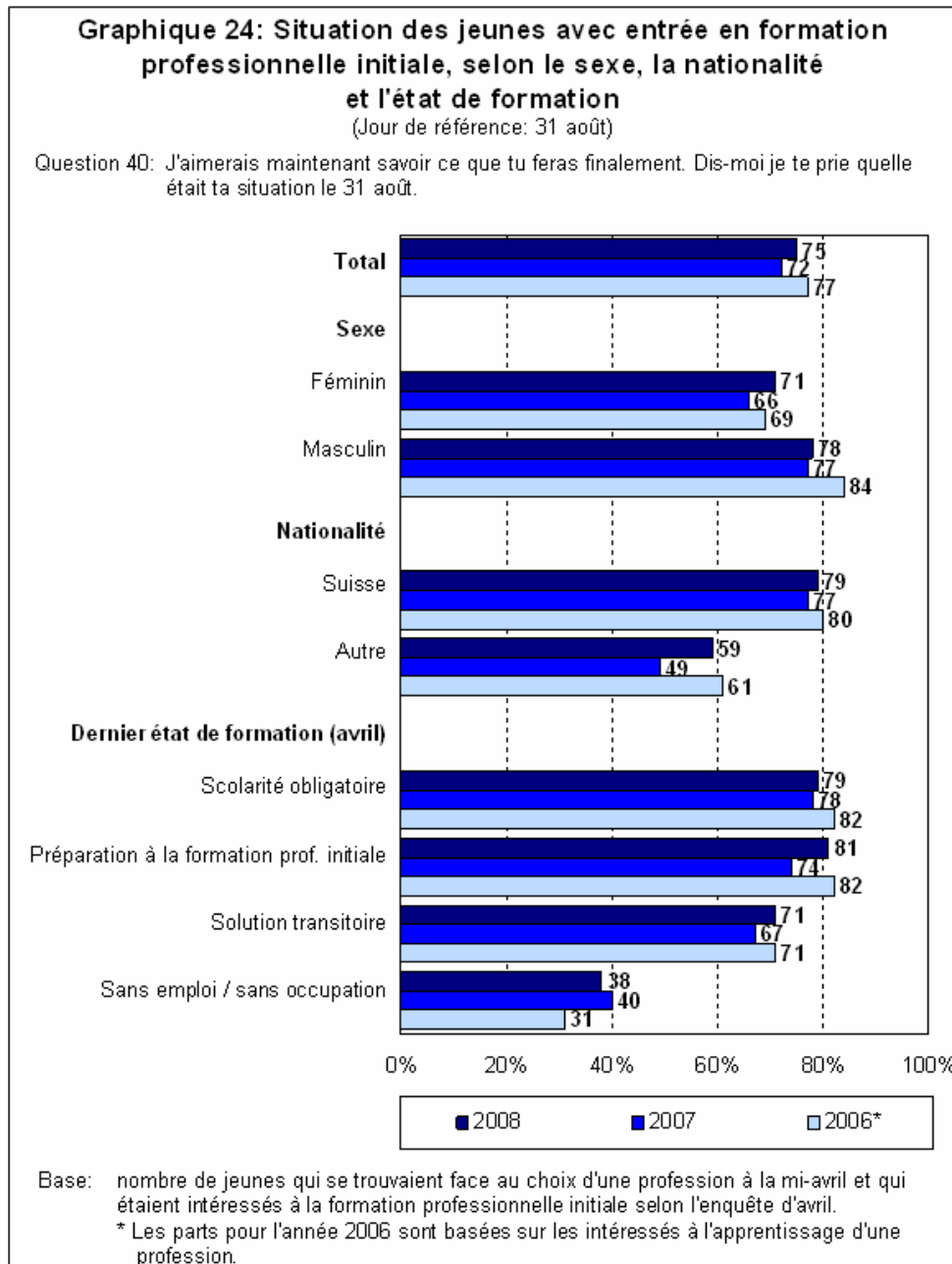
Parmi les jeunes intéressés à la formation professionnelle initiale en avril 2008, 75% ont effectivement obtenu la place correspondante. 8% suivent une préparation à la formation professionnelle initiale et 4% se sont décidés en faveur d'une solution transitoire. Pour 4% aucune possibilité ne s'est révélée. Ces jeunes se déclarent sans emploi ou ne savent pas encore comment ils poursuivront leur formation (graphique 22).



Dans le graphique 23, la répartition entre les différents segments montre que les différences régionales relatives au succès des jeunes intéressés à une formation professionnelle initiale sont analogues à celles des années précédentes, l'entrée en formation professionnelle initiale étant sensiblement plus souvent réussie en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin. En outre, comme jusqu'ici, les jeunes intéressés des régions rurales connaissent un peu plus souvent le succès que ceux des régions urbaines.



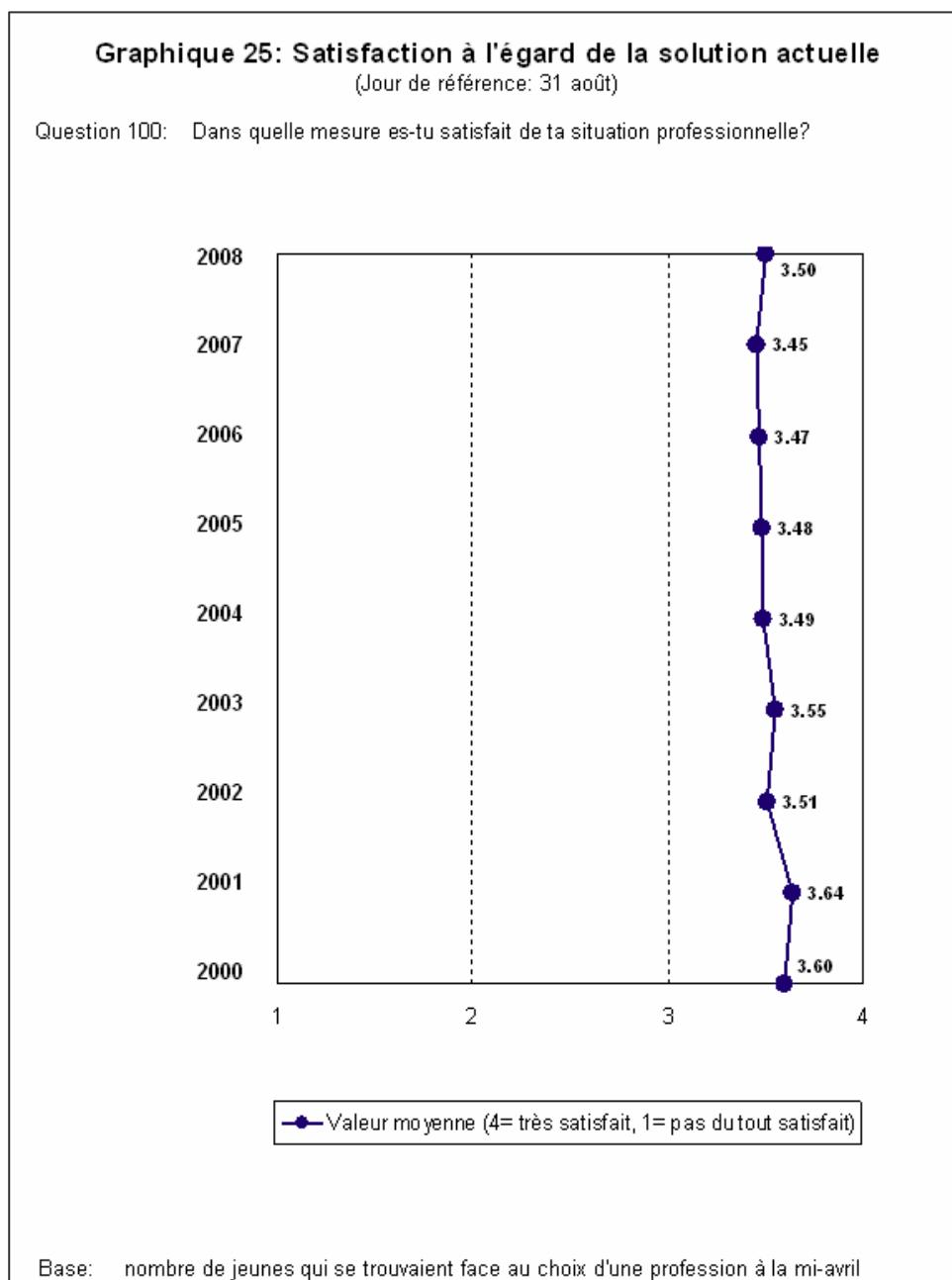
Le graphique 24 présente une répartition selon d'autres segments. Il montre qu'à nouveau les jeunes gens ont pu en nombre supérieur à la moyenne concrétiser avec succès leur intérêt à une formation professionnelle initiale. Il en va de même des jeunes de nationalité suisse et de ceux qui ont terminé en avril leur scolarité obligatoire ou une préparation à la formation professionnelle initiale.



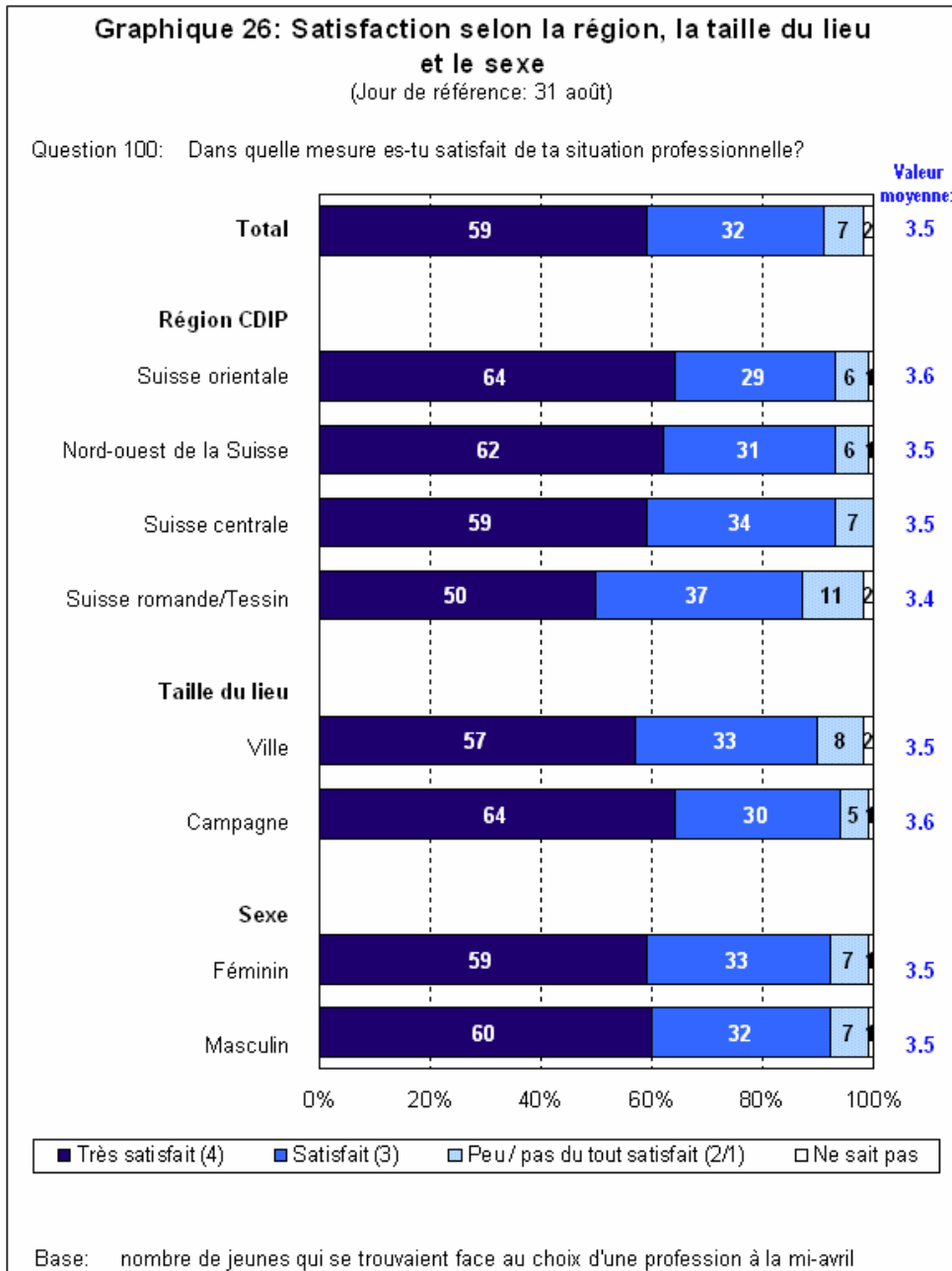
2.4 Évaluation de la situation actuelle

2.4.1 Satisfaction à l'égard de la situation actuelle

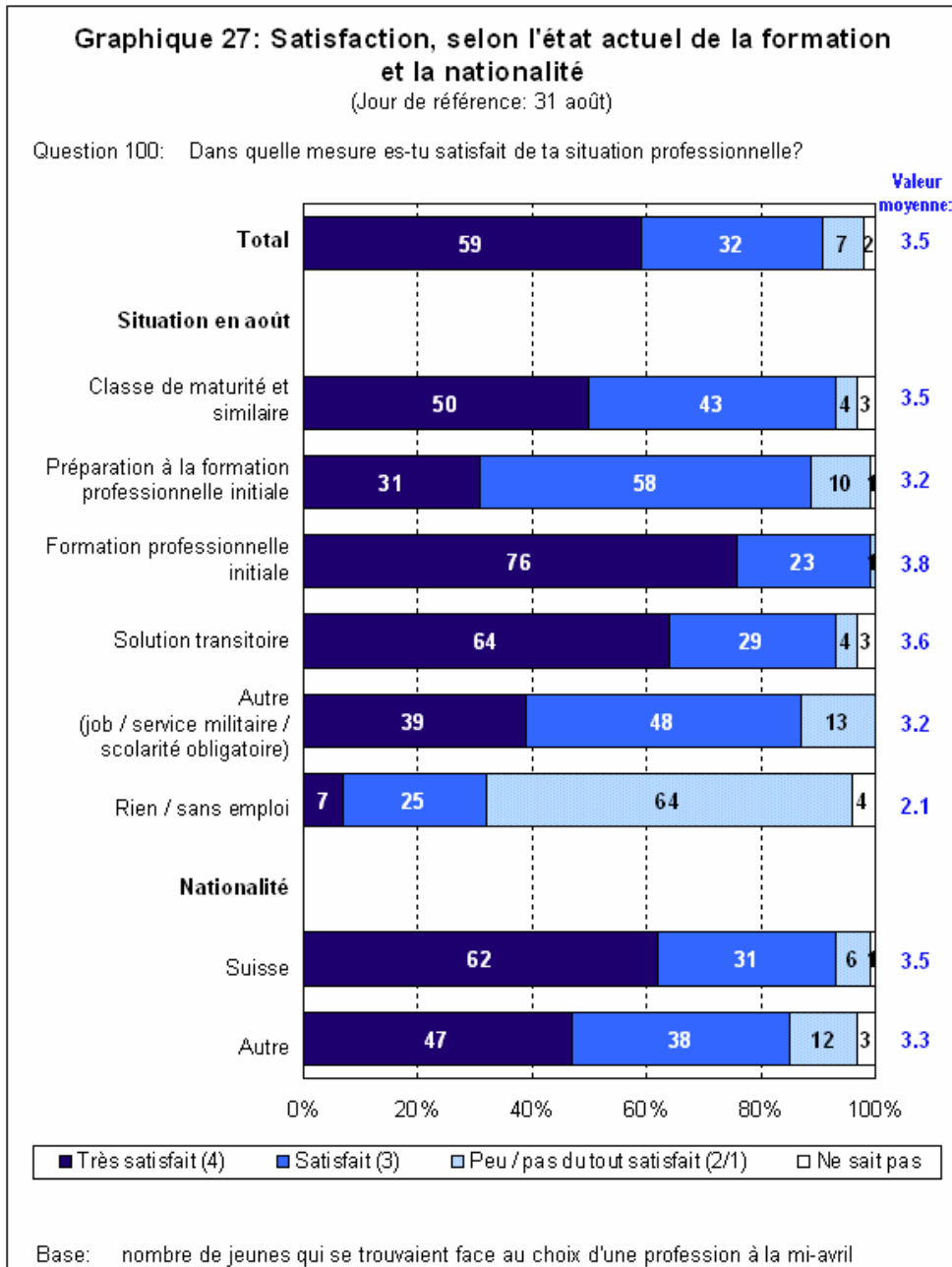
De manière générale, la satisfaction des jeunes à l'égard de leur solution actuelle est très élevée. Sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait), la valeur moyenne arrondie au dixième supérieur ne descend jamais au-dessous de la limite de 3.5 dans toutes les enquêtes de ces dernières années. C'est la cas de nouveau lors de l'enquête de 2008 (graphique 25).



En ce qui concerne les différents segments, il existe à nouveau des différences significatives entre les régions linguistiques. C'est ainsi que les jeunes Suisses alémaniques, comme lors des enquêtes de ces dernières années, montrent à nouveau un degré de satisfaction sensiblement plus élevé que ceux de Suisse romande et du Tessin. De plus, les jeunes des régions rurales jugent leur situation meilleure que ceux habitant les agglomérations urbaines. Aucune différence d'évaluation n'apparaît en revanche entre les jeunes hommes et les jeunes femmes (graphique 26).



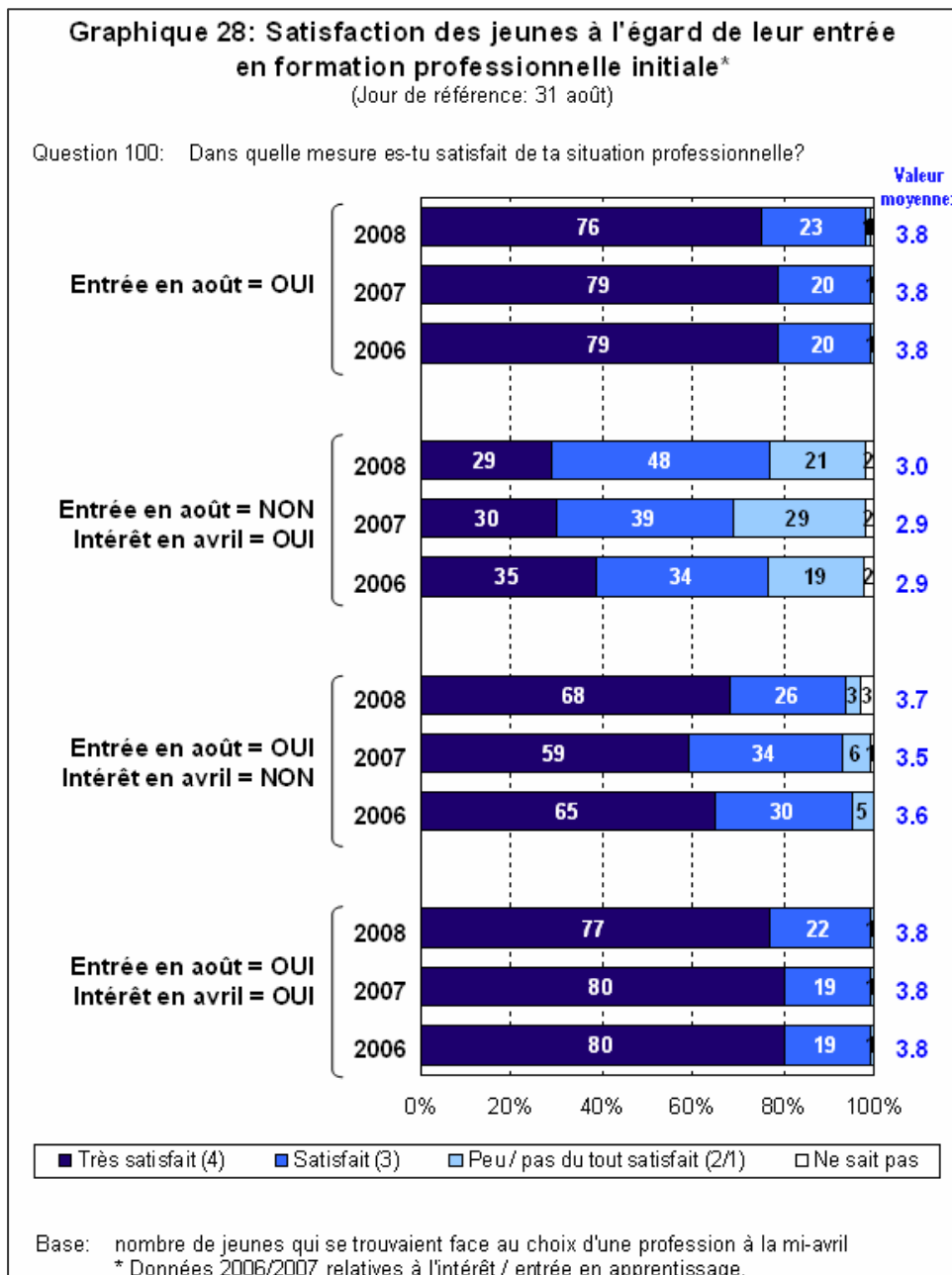
Conformément à nos attentes, la nationalité et la solution professionnelle réelle jouent un grand rôle dans l'évaluation de la situation, comme le montre le graphique 27. Ainsi donc, les jeunes Suisses alémaniques se déclarent sensiblement plus satisfaits que les jeunes étrangers, alors que les jeunes qui n'ont trouvé aucune solution sont particulièrement insatisfaits.



2.4.2 Satisfaction à l'égard de l'entrée en formation professionnelle initiale

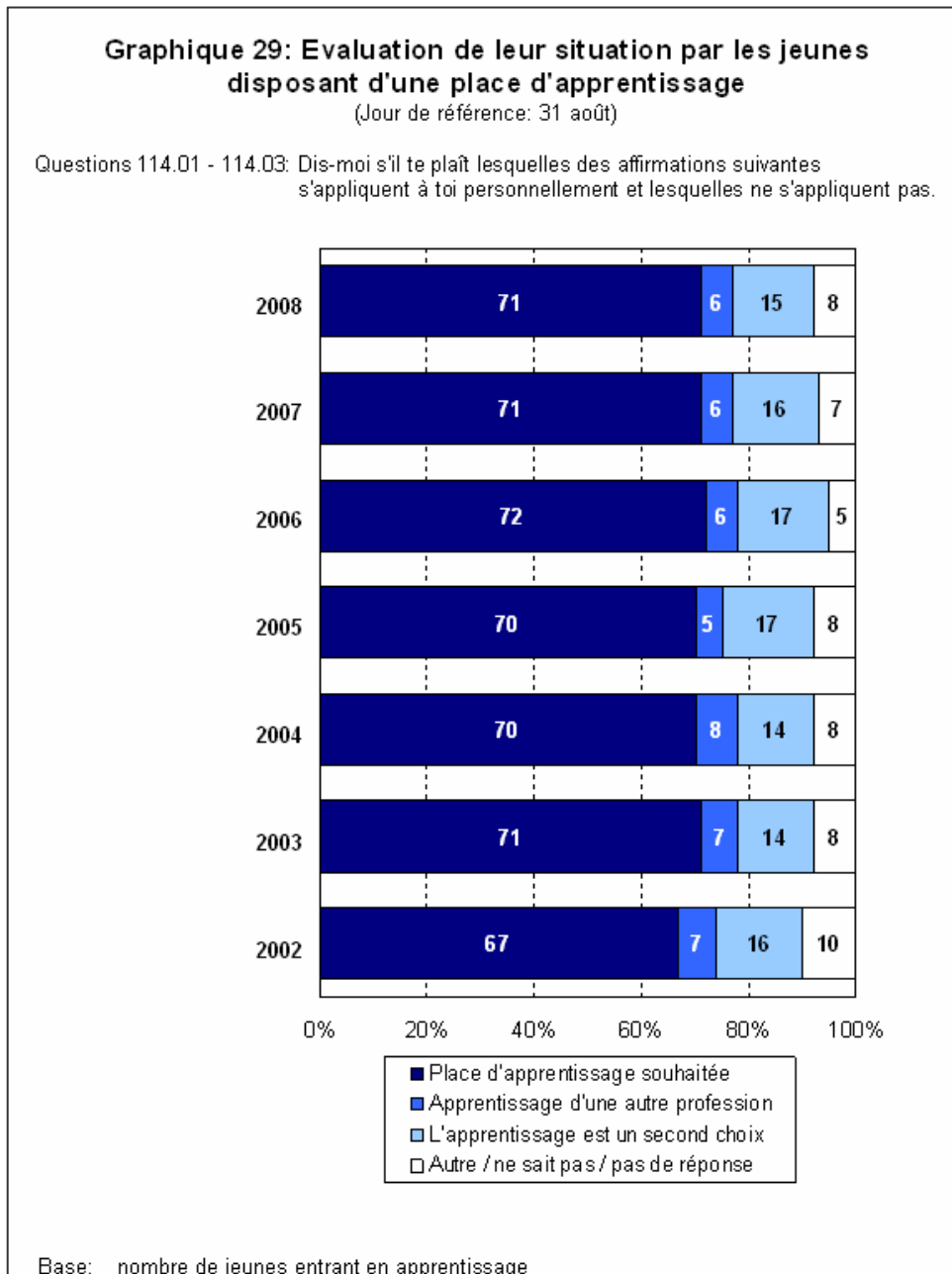
Si l'on considère le segment des jeunes qui sont effectivement entrés en formation professionnelle initiale au 31 août, il révèle en 2008 une valeur moyenne de satisfaction de 3.8 sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait). Ce résultat a déjà été atteint lors des années précédentes.

Le graphique 28 montre l'évolution relativement constante de la satisfaction des groupes de jeunes sélectionnés à l'égard du succès de leur entrée en formation professionnelle initiale (resp. dans l'apprentissage d'une profession). Conformément à nos attentes, ce sont surtout les jeunes qui, malgré leur intérêt à une formation professionnelle initiale en avril, ont choisi ou dû choisir une autre alternative qui témoignent des valeurs de satisfaction les plus basses lors de l'enquête d'août.

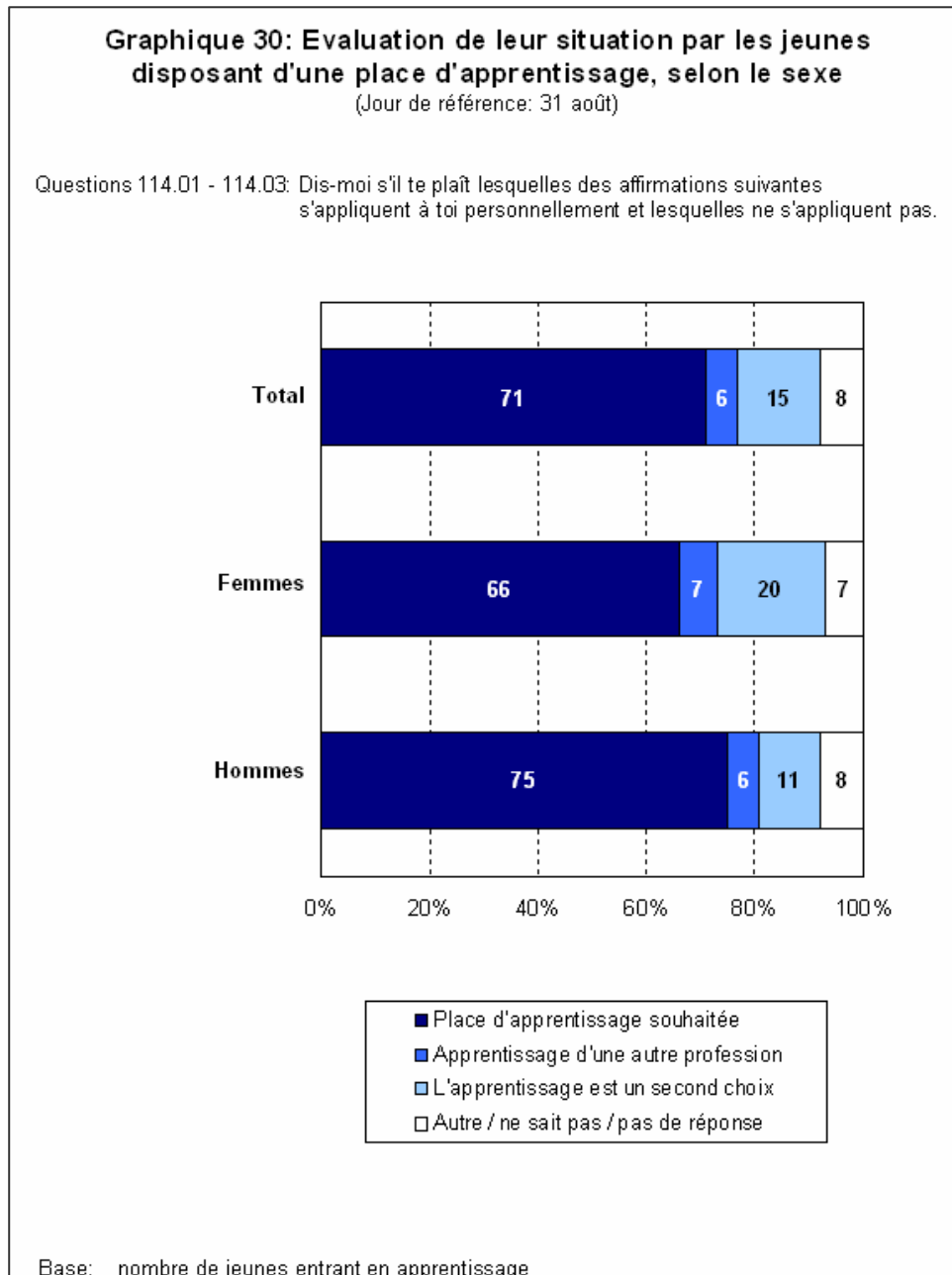


2.4.3 Évaluation de leur situation par les jeunes disposant de places d'apprentissage

Parmi les jeunes disposant d'une place d'apprentissage en 2008, 71% l'ont obtenue dans la profession souhaitée. 6% de ces jeunes déclarent ne pas avoir trouvé la place désirée, mais une autre, et 15% affirment que, bien que l'apprentissage était pour eux un second choix, ils disposent actuellement d'une place d'apprentissage (graphique 29).

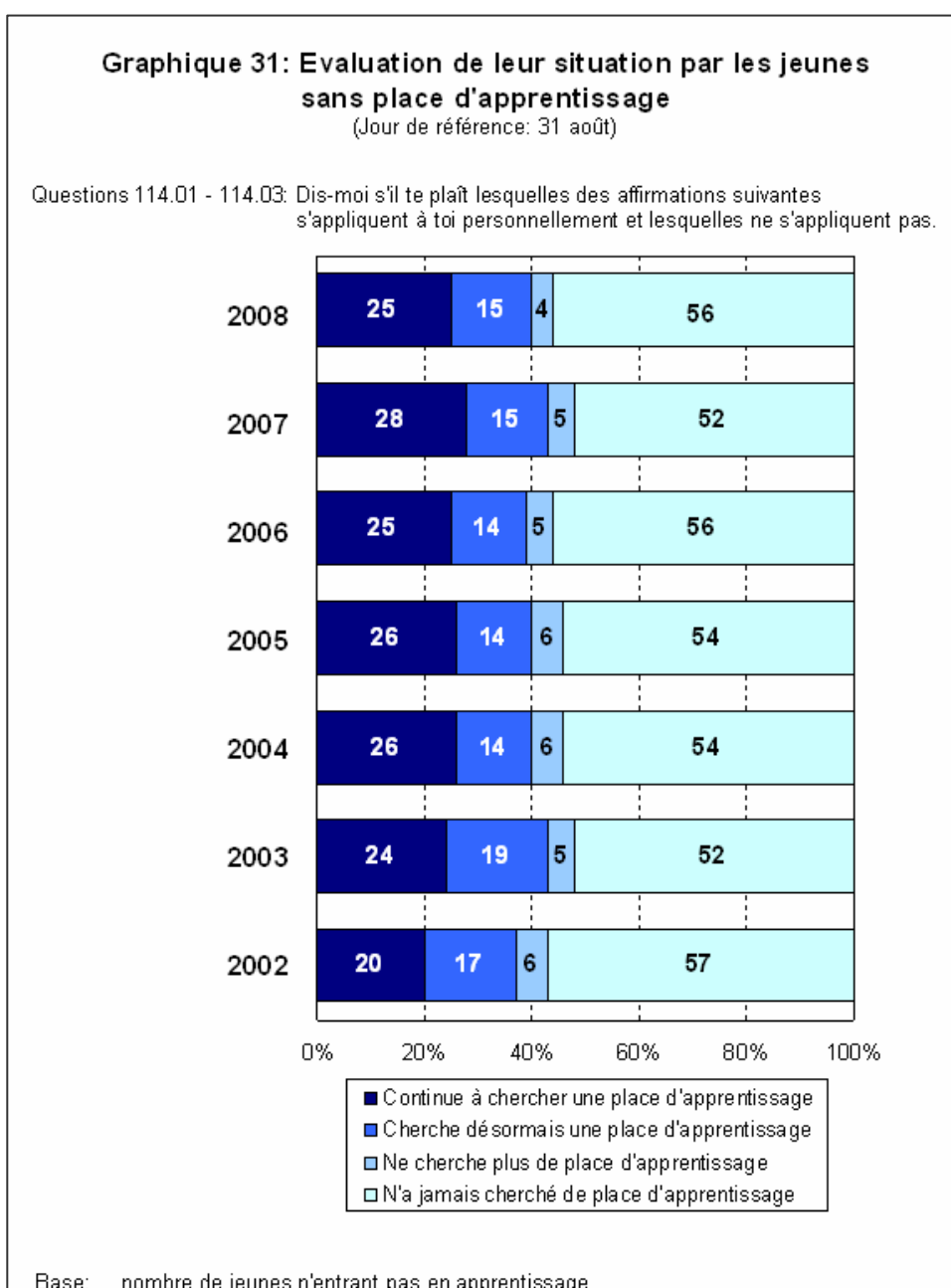


Contrairement à l'an dernier, les différences entre hommes et femmes concernant une place d'apprentissage dans la profession souhaitée sont à nouveau marquées, les hommes ayant plus souvent que les femmes trouvé une place dans la profession désirée (graphique 30).

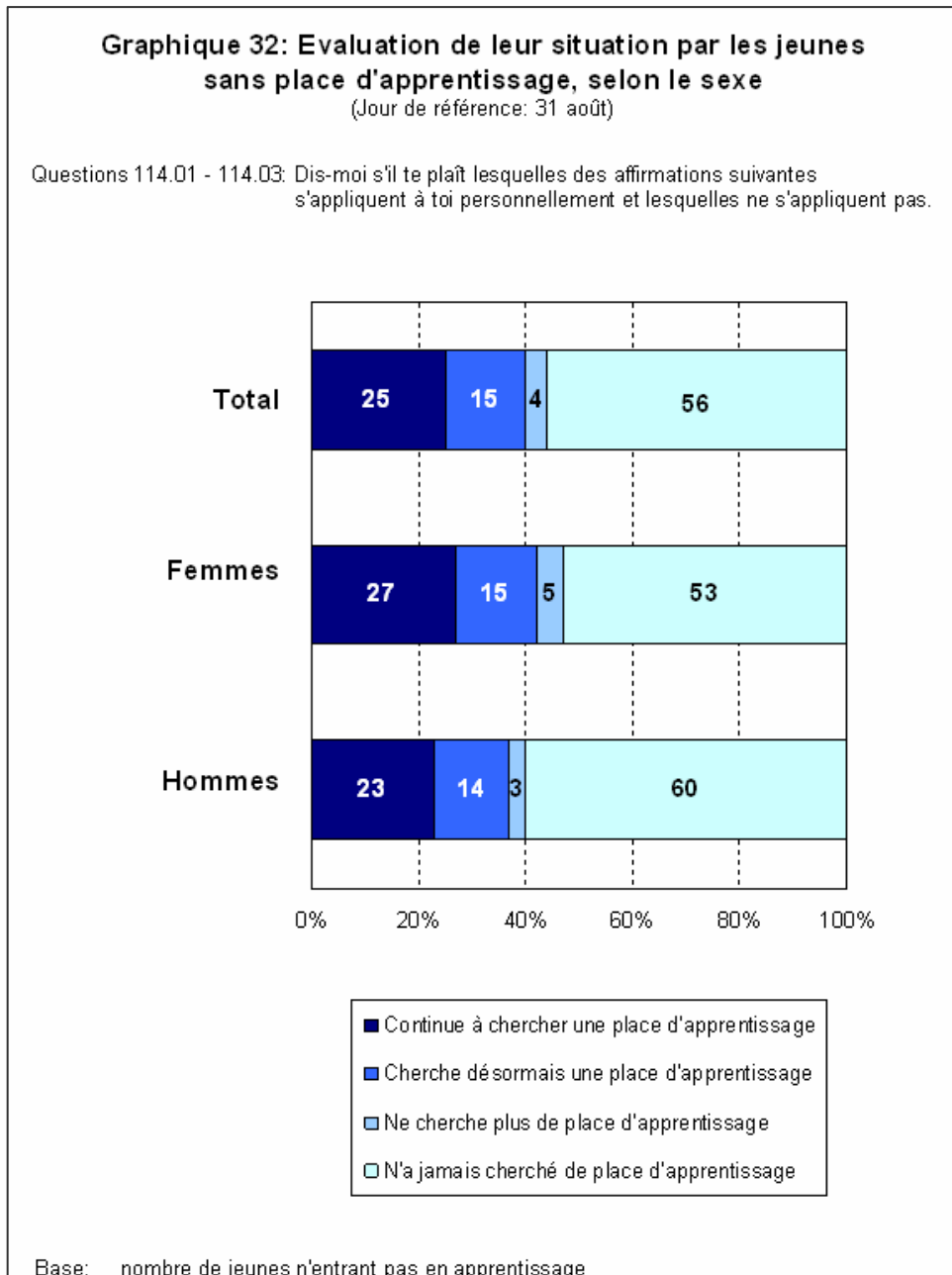


2.4.4 Évaluation de leur situation par les jeunes sans places d'apprentissage

Parmi les jeunes sans places d'apprentissage, 40% vont se proposer ces prochaines années encore, ou pour la première fois, sur le marché de l'apprentissage. Alors que 25% de ces jeunes voulaient commencer l'apprentissage d'une profession cette année déjà, ils sont 15% maintenant à chercher désormais une telle formation. 4% des jeunes sans places d'apprentissage ont commencé au début de cette année encore leur recherche d'une telle place, puis ont décidé entre-temps d'y renoncer. Pour les 56% qui restent, l'apprentissage d'une profession n'entraîne et n'entre pas en considération. Cette part représente 31% (2007: 29%) de l'ensemble de l'échantillon, soit après extrapolation environ 46'000 jeunes placés face au choix d'une formation (graphique 31).



En ce qui concerne les sexes et le processus de décision chez les jeunes sans places d'apprentissage, on peut constater comme l'an dernier que les hommes, plus souvent que les femmes, ne se sont jamais intéressés à l'apprentissage, alors que les femmes en nombre proportionnellement plus élevé veulent s'efforcer encore de trouver une place d'apprentissage (graphique 32).



2.5 Solutions transitoires

Description des jeunes au bénéfice de «solutions transitoires»:

- Il s'agit d'une part de tous les jeunes qui témoignent d'une situation professionnelle qui, sur la base de la situation générale des jeunes, doit être qualifiée de solution transitoire. Ces personnes sont au bénéfice de solutions intermédiaires telles que par exemple des séjours linguistiques ou stages pratiques, ou suivent l'une des formations du secteur de la préparation à la formation professionnelle initiale; c'est le cas également de toutes les personnes qui ont pris un emploi, sont au service militaire ou n'ont pas de travail.
- D'autre part, comptent au nombre des jeunes en «solution transitoire» tous ceux qui déclarent subjectivement comme transitoire la solution qu'ils ont indiquée.

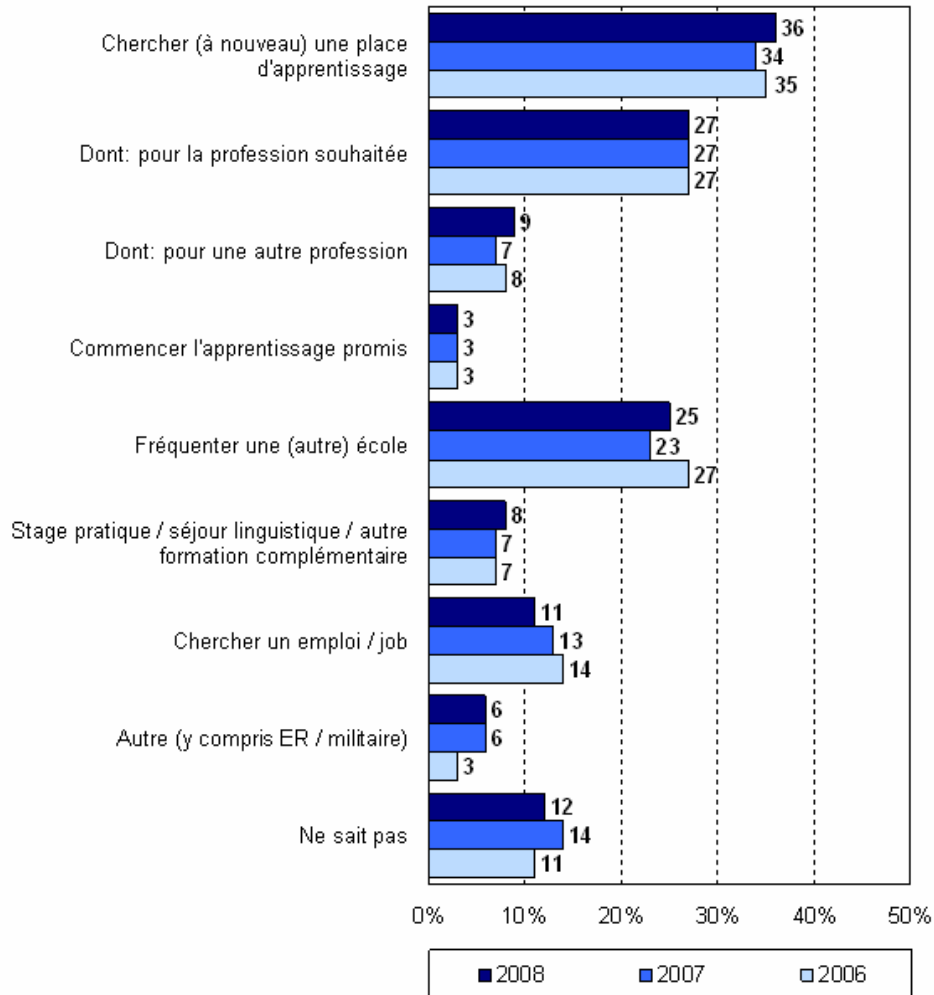
Concrètement, après extrapolation, 83'000 jeunes se trouvent en 2008 en solution transitoire. L'an dernier, ce nombre était un peu plus élevé, avec 85'000 jeunes.

Les perspectives sur leur future formation professionnelle des jeunes au bénéfice de solutions transitoires présentent des différences. Un tiers environ des jeunes vivant une solution transitoire veulent chercher plus tard une place d'apprentissage. Après extrapolation, ce sont donc 27'000 jeunes environ qui s'intéresseront à l'avenir à une place d'apprentissage. Environ 2500 d'entre eux disposent déjà d'une place promise. Comme le montre le chapitre suivant consacré à la «file d'attente», il ne s'agit toutefois pas toujours d'un intérêt à un apprentissage, respectivement d'un accord pour l'année 2009 à venir. Globalement, les résultats de l'année 2008 ne se distinguent pas sensiblement de ceux des années précédentes (graphique 33 à la page suivante).

Graphique 33: Avenir après la solution transitoire

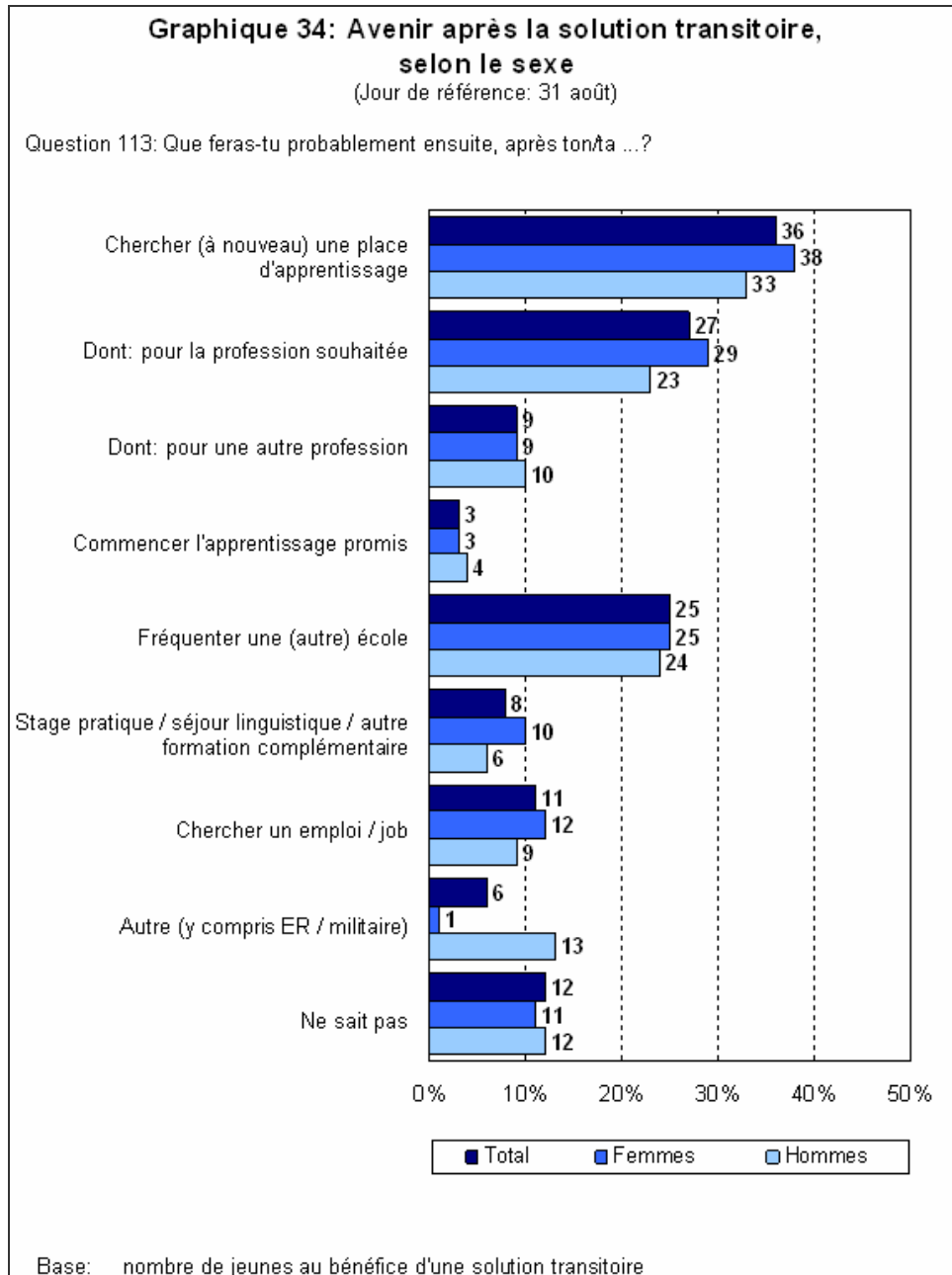
(Jour de référence: 31 août)

Question 113: Que feras-tu probablement ensuite, après ton/ta ...?



Base: nombre de jeunes au bénéfice d'une solution transitoire

Les femmes et les hommes se différencient par leurs intentions relatives à la poursuite de leur formation à la suite de leurs solutions transitoires, dans la mesure où les femmes chercheront (encore) plutôt une place d'apprentissage ou prévoient un séjour linguistique, alors que les hommes chercheront plutôt un emploi ou feront autre chose. Cette «autre activité» consiste généralement en un service militaire (graphique 34).

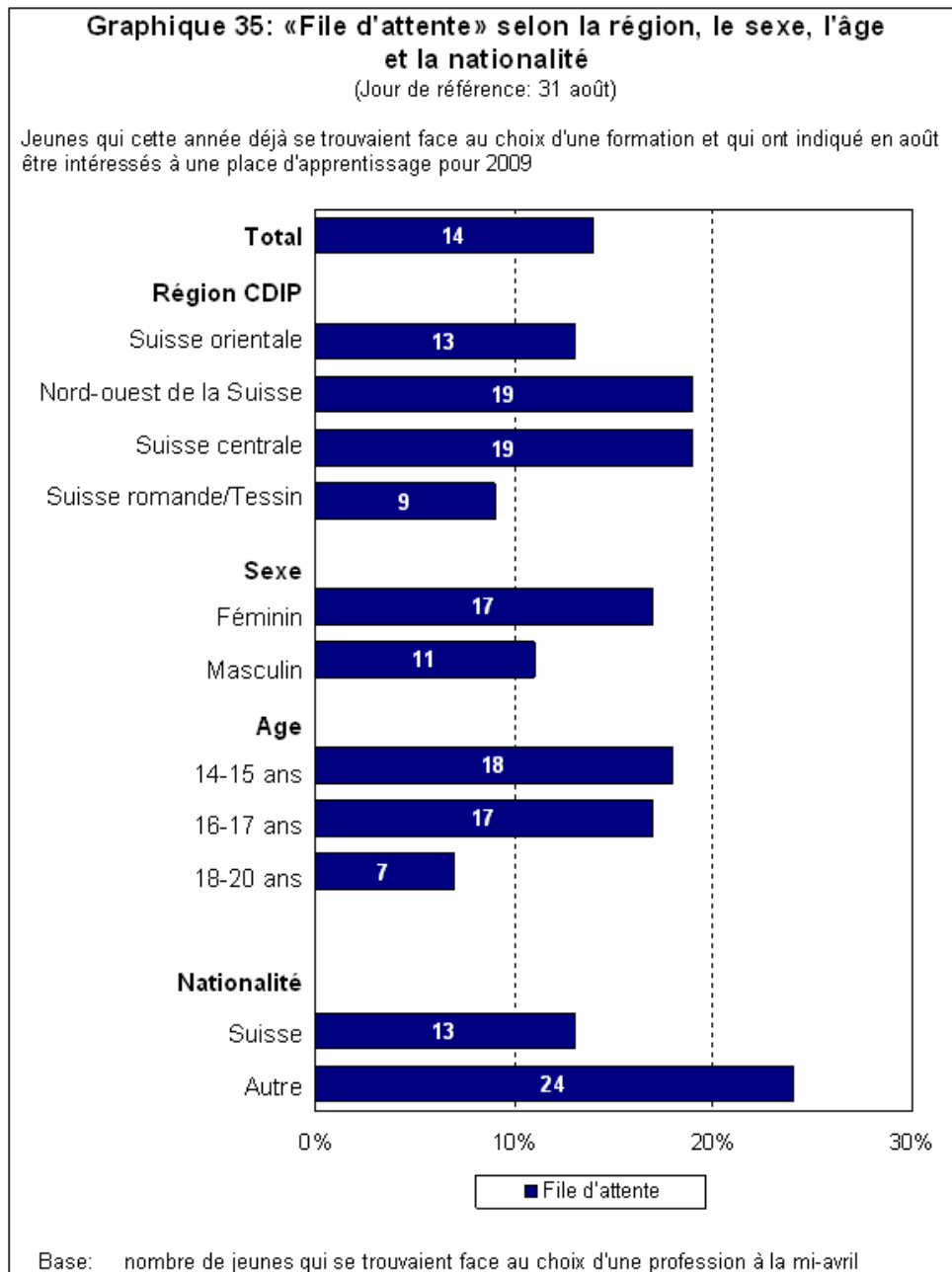


2.6 «File d'attente»

La «file d'attente» rassemble les groupes de jeunes entre 14 et 20 ans qui se trouvaient cette année déjà face au choix d'une formation (ils font donc partie de notre échantillon) et qui ont indiqué en août qu'ils s'intéressaient à une place d'apprentissage pour 2009. La part de ces

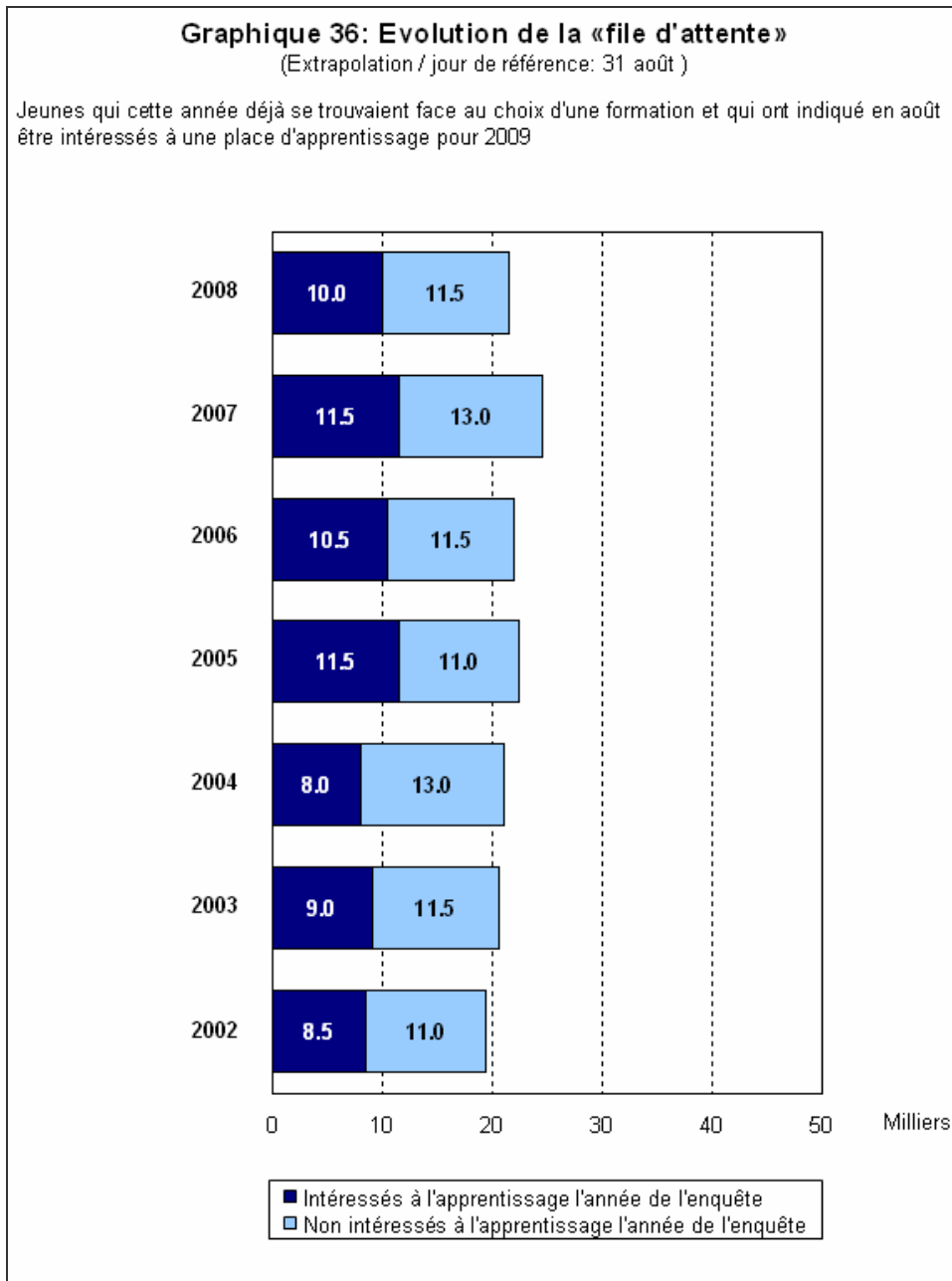
jeunes dans l'ensemble de l'échantillon se situe à 14% et donc un peu au-dessous de celle de l'an dernier. Après extrapolation, ce sont donc environ 21'500 jeunes.

Le graphique 35 montre que la part des jeunes dans cette «file d'attente» est dans une mesure supérieure à la moyenne plus élevée en Suisse alémanique, chez les femmes jusqu'à 17 ans, ainsi qu'en particulier chez les jeunes étrangers. Cette constatation n'a pas changé par rapport aux années précédentes.



Comme ces dernières années, il faut observer en outre que seule la moitié à peine de ces jeunes intéressés à une place d'apprentissage pour 2009 en cherchaient une en 2008 déjà. Après extrapolation, ce sont donc seulement 10'000 candidats/tes environ à des places d'apprentissage qui en fait – par manque de succès – passent du marché de l'apprentissage 2008 à celui de 2009. En terme de pourcentage, cette part de jeunes dans l'ensemble de la «file d'attente» se situe pour la première fois depuis 2001 à 14% seulement (tableau 3 et graphique 36 à la page suivante).

Tableau 3: Jeunes en file d'attente, avec et sans intérêt à une place d'apprentissage						
Année d'enquête	Part en % de l'échantillon total	TOTAL (= file d'attente)	Dont intéressés à une place d'apprentissage l'année de l'enquête		Dont sans intérêt à une place d'apprentissage l'année de l'enquête	
			Absolu	En % de la file d'attente	Absolu	En % de la file d'attente
2008	14%	21'500	10'000	46%	11'500	54%
2007	17%	24'500	11'500	47%	13'000	53%
2006	16%	22'000	10'500	48%	11'500	52%
2005	17%	22'500	11'500	51%	11'000	49%
2004	16%	21'000	8000	38%	13'000	62%
2003	16%	20'500	9000	44%	11'500	56%
2002	16%	19'500	8500	44%	11'000	56%
2001	14%	17'000	7000	41%	10'000	59%



Contrairement à l'ensemble de la «file d'attente», le segment partiel des jeunes qui se trouvaient déjà sur le marché de l'apprentissage en 2008 et s'y retrouveront en 2009 ne révèle pas de proportion supérieure à la moyenne de Suisses/esses alémaniques, ni de jeunes femmes. De nouveau toutefois, les jeunes filles jusqu'à 17 ans et en particulier les jeunes étrangers se trouvent confrontés à cette situation en nombres supérieurs à la moyenne.

2.7 Nombre de postulations

L'an dernier, en 2007, la question du nombre de postulations a pour la première fois été intégrée à l'enquête. Concrètement, on a demandé à tous les jeunes placés face au choix d'une formation combien de postulations⁴ ils avaient rédigées pour une place d'apprentissage. En août 2008, la valeur moyenne parmi tous les jeunes a atteint 18 postulations, soit exactement la même que l'année précédente.

Contrairement à l'année dernière, le nombre de postulations mesuré pour les jeunes qui ont commencé l'apprentissage d'une profession en août a légèrement augmenté. Il se situe maintenant à 21 postulations en moyenne (tableau 4).

Tableau 4: Nombre de postulations écrites		
Année d'enquête	Total par jeune	Jeune ayant commencé l'apprentissage d'une profession
2008	18 postulations	21 postulations
2007	18 postulations	18 postulations

De grandes différences se révèlent selon les diverses branches⁵: Les jeunes qui ont finalement trouvé une place d'apprentissage dans les branches des services et de l'informatique ont rédigé des postulations particulièrement nombreuses. Les apprentis actuels de l'agriculture et des professions techniques ont adressé en moyenne le nombre le plus faible de postulations (graphique 37 à la page suivante).

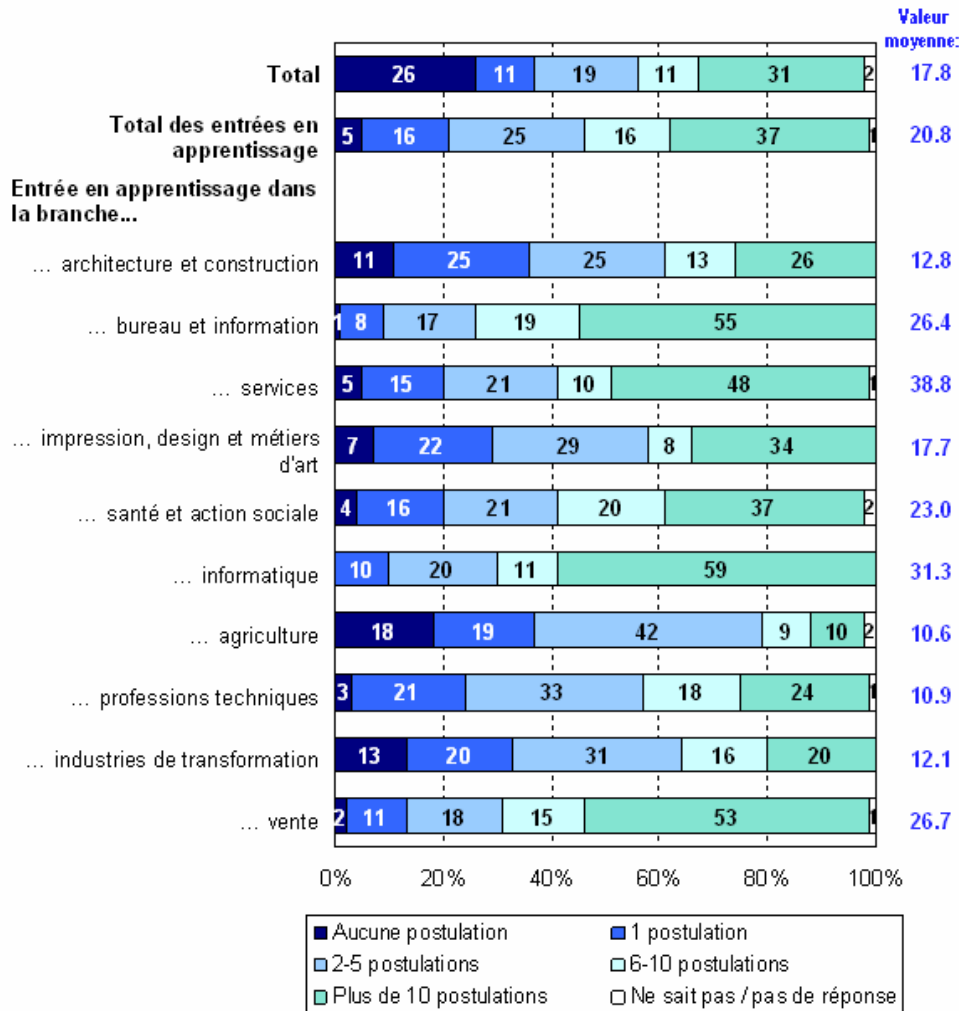
⁴ Les questions ne portaient que sur la quantité, la qualité des postulations n'étant pas prise en considération.

⁵ Définition selon la place d'apprentissage trouvée. Dans de nombreux cas, les jeunes ont postulé également pour des places dans d'autres branches.

Graphique 37: Nombre des postulations écrites, selon la branche

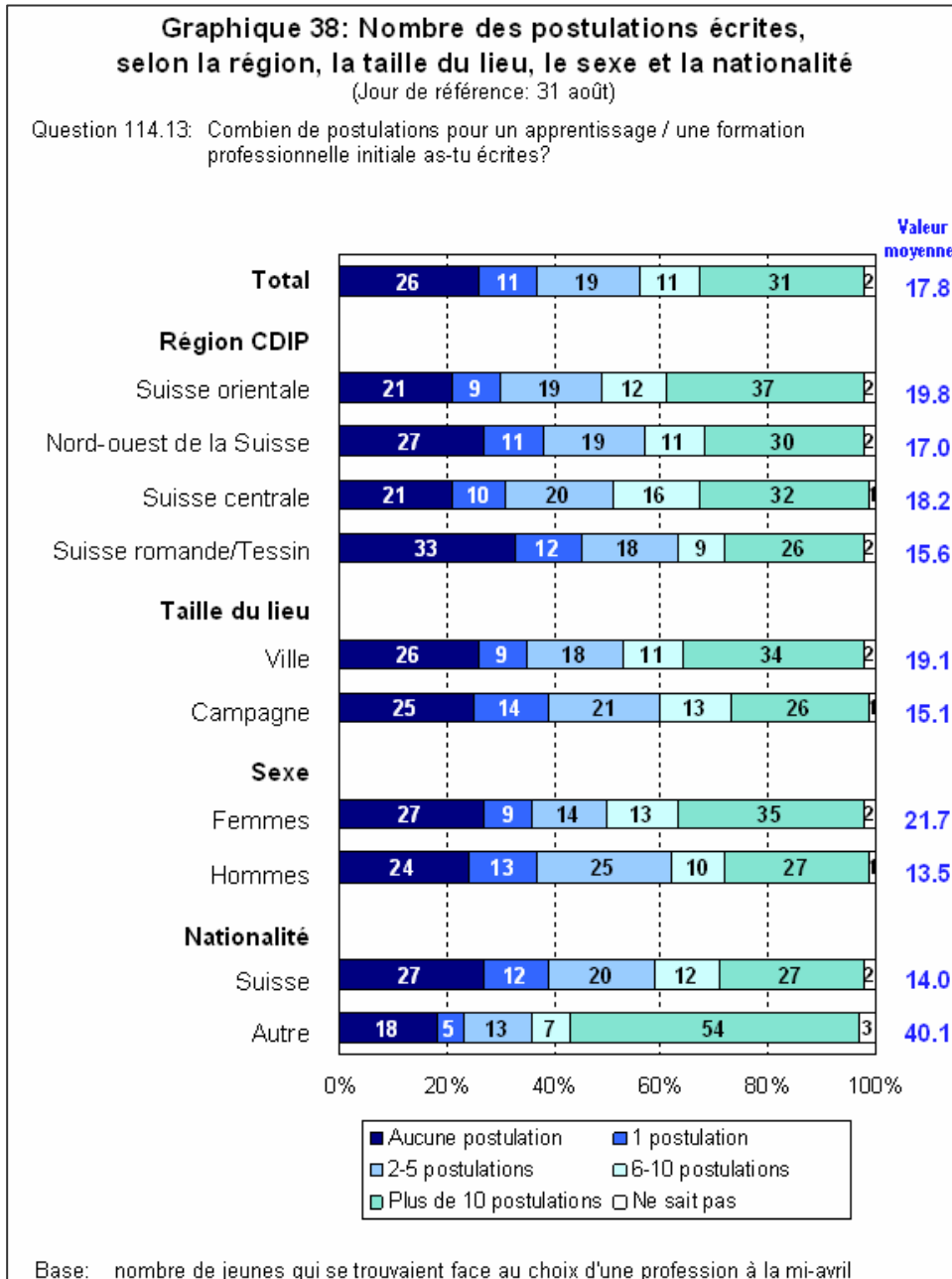
(Jour de référence: 31 août)

Question 114.13: Combien de postulations pour un apprentissage / une formation professionnelle initiale as-tu écrites?



Base: nombre de jeunes qui se trouvaient face au choix d'une profession à la mi-avril, resp. qui sont entrés en apprentissage dans une profession correspondante.

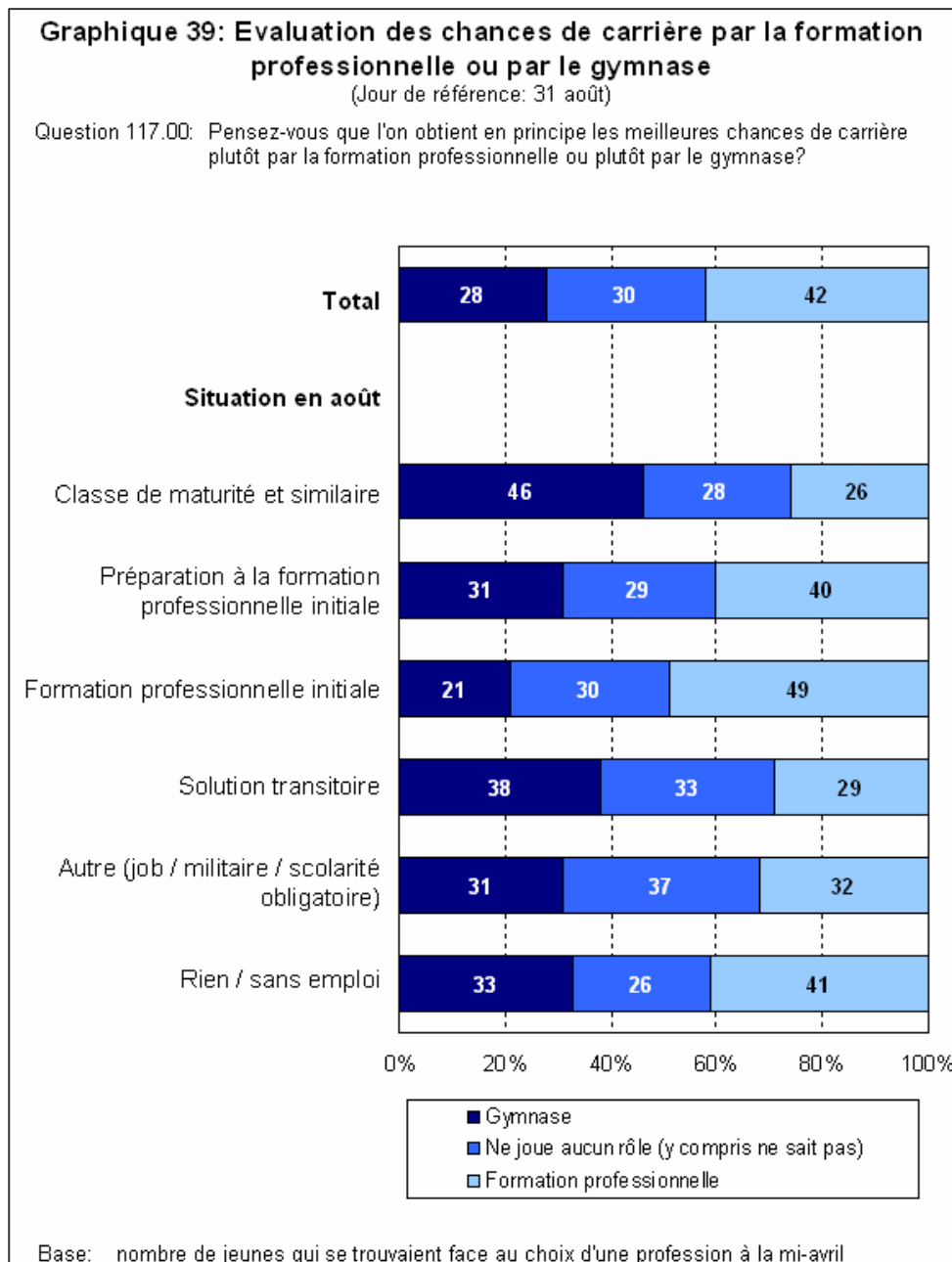
Le graphique 38 révèle qu'il existe parfois des différences sensibles dans le nombre des postulations rédigées, pour ce qui concerne la région, la taille du lieu, le sexe et la nationalité. C'est ainsi que les jeunes Suisses alémaniques écrivent en moyenne davantage de postulations que leurs collègues de Suisse romande et du Tessin. Les jeunes des régions urbaines envoient eux aussi des postulations en nombre supérieur à la moyenne, de même que les jeunes femmes. La différence la plus importante apparaît entre les nationalités: les jeunes étrangers présentent en moyenne presque trois fois plus de postulations que les jeunes Suisses.



3. Comparaison entre entreprises et jeunes

Les résultats des extrapolations au niveau des entreprises, qui déterminent l'offre de places d'apprentissage, ainsi qu'au niveau des jeunes, qui constituent la demande pour ces mêmes places, apparaissent dans le graphique 39.

Cela démontre qu'en août 2008, une nouvelle augmentation est survenue par rapport à l'année précédente dans l'offre des entreprises, qui dépasse la demande des jeunes, en augmentation elle aussi. De manière générale, cette croissance de l'offre comme de la demande correspond à la tendance observée depuis 2003 pour les entrées en formation professionnelle initiale, dont le nombre a passé depuis lors de 68'000 environ à 78'300 (2007).



DESCRIPTION DE L'ÉTUDE

Description de l'étude

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de «Baromètre de l'apprentissage».

Depuis le début de cette étude, l'Institut LINK de recherche marketing et sociale a été chargé de sa réalisation. L'Institut LINK a contribué à la conception et au test de l'étude «Baromètre de l'apprentissage» telle qu'elle est appliquée aujourd'hui, et l'a constamment adaptée selon les modifications de ses exigences. Les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de son infrastructure ont été constamment optimisées au cours des longues années de cette collaboration.

Aujourd'hui, les exigences suivantes sont en particulier posées à la conception de l'étude:

- Elle doit fournir des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché des places d'apprentissage. En outre, on demande une extrapolation des résultats obtenus pour l'échantillon par rapport à la population de base prise en considération.
- Les enquêtes doivent être complètes. Cela signifie que la situation doit être déterminée séparément pour les auteurs des offres et pour ceux des demandes, et que les résultats doivent être mis en corrélation dans l'interprétation des résultats.
- Le système d'investigation doit être conçu de manière souple. Les sujets principaux (par régions, par branches, mais aussi par thèmes) doivent être traités individuellement et pouvoir être assemblés librement sous forme de modules.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et dans les délais convenus.
- Le système d'investigation doit être évalué chaque année et, le cas échéant, optimisé de manière à permettre les comparaisons.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs les mieux à même de fournir le plus directement et le plus rapidement les informations importantes sur le marché de l'apprentissage. Cela signifie que l'on se concentre sur les acteurs directement concernés du côté de l'offre et du côté de la demande: les entreprises formatrices d'apprentis et les jeunes placés face au choix d'une profession.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une enquête initiale en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premiers renseignements sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les mêmes jeunes sont interrogés sur leur situation effective en août (jour de référence = 31 août) lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle).

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Population de base

La population de base de laquelle est tiré l'échantillon de départ de la première vague de l'enquête en avril est constitué de toutes les entreprises suisses des secteurs deux et trois qui figurent dans le Registre des exploitations et entreprises (REE) de l'Office fédéral de la statistique et qui occupent au moins 2 employés.

La population de base de la seconde vague de l'enquête en août comprend toutes les entreprises qui ont répondu à sa première vague, indépendamment du fait qu'elles forment des apprentis ou pas selon les indications fournies lors de l'enquête d'avril.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible clé de l'enquête est constitué des fournisseurs de places d'apprentissage, et donc les exploitations, autorités, administrations ou entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou à titre nouveau). L'interview est réalisée avec la personne responsable dans l'entreprise de l'engagement des apprentis.

2.2.3 Procédé de sélection

Pour la sélection de l'échantillon de la première vague de l'enquête, notre population de base est répartie en couches selon les critères suivants:

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés).

La taille brute de cet échantillon atteint 7100 adresses. Comme il n'est pas possible dans les adresses mises à disposition de distinguer entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous écrivons à toutes ces entreprises, indépendamment du fait qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête se déroule en principe par écrit. Pour la première fois cette année, nous offrons également la possibilité de remplir le questionnaire sur Internet. Les entreprises qui ne retournent pas ou ne remplissent pas online leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Nos enquêtrices et enquêteurs sont spécialement instruits à cette tâche.

Pendant toute la durée de l'enquête, une ligne de renseignements téléphoniques desservie toute la journée a été maintenue chez LINK, à la disposition des entreprises. Depuis 2006 en outre, trois adresses e-mail (lehre@link.ch / apprentissage@link.ch / tirocinio@link.ch) ont été mises en service pour permettre aux entreprises contactées d'obtenir des renseignements par e-mail également.

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 5483 des 6152 entreprises contactées qui ont répondu à notre vague d'avril. Parmi elles, 2369 entreprises font partie de notre groupe cible clé d'entreprises formant des apprentis.

Le tableau suivant donne une vue d'ensemble des valeurs concrètes de saturation:

Questionnaires expédiés	6152	100%
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses ne pouvant plus être tirées au clair	28	0.5%
- Échecs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre site)	20	0.3%
- Pas de réponse / pas de contact (y compris problème de numéro de téléphone)	493	8.0%
- Refus par écrit	4	0.1%
- Refus par téléphone	61	1.0%
- Problèmes de langue	9	0.2%
- Autres cas d'échecs	54	0.8%
Total des réponses au questionnaire	5483	89.1%

Total des réponses au questionnaire	5483	100%
→ dont formatrices d'apprentis, au total	2369	43.2%
→ dont par écrit	984	→ 41.5%
→ dont par téléphone	725	→ 30.6%
→ dont non formatrices d'apprentis, au total	660	→ 27.9%
→ dont par écrit	3114	56.8%
→ dont par téléphone	1401	→ 45.0%
→ dont formatrices d'apprentis, au total	450	→ 14.5%
→ dont par écrit	1263	→ 40.5%

La saturation se monte ainsi au total à 89% des questionnaires expédiés (2007: 93%).

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants:

- Régions (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés)
- Répartition NOGA (43 classes).

2.2.7 Extrapolation

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente (selon l'Office fédéral de la statistique⁶) et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

$$H = \frac{\text{Entrées en formation prof. initiale l'année dernière selon l'OFS}}{\text{Nombre de places attribuées l'année dernière selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année:

$$\text{Nombre de places} = H * \text{nombre de places offertes cette année selon l'enquête}$$

Concrètement, cela signifie pour la seconde vague de l'enquête de 2008

- Nombre de places attribuées l'année dernière selon l'enquête: 2431 places
- Entrées en formation prof. initiale en 2007 selon l'OFS: 78'297 entrées
- $H_{2008} = 78'297 / 2431 = 32.2$

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation

2.3.1 Population de base

La population de base de notre échantillon de départ des jeunes se compose de toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

⁶ Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour 2007 sont tirées de la publication de l'OFS: «Statistique de la formation professionnelle initiale», N° 0350-0700, de juillet 2008. Les renseignements sur les années antérieures proviennent de manière analogue des publications de l'OFS. Il s'agit ici des entrées en formation professionnelle initiale, y compris les formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, les formations avec attestations et les stages. Les données d'avant 2006 ont été corrigées rétroactivement par l'OFS.

2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes assimilés au niveau de la langue, âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une profession en été 2008.

2.3.3 Procédé de sélection

Le procédé de sélection de notre groupe cible est décrit en détail dans le rapport de résultats d'avril.⁷ Pour l'enquête d'août, tous les jeunes ayant participé à la première vague ont été contactés. En outre, les gymnasiens/ennes, étudiants/tes et autres cas d'échecs au cours de l'interview d'avril (fin de la formation professionnelle initiale et début en emploi et/ou service militaire, situation réelle identique à la situation future) ont été interrogés dans le cadre de l'enquête d'août pour savoir s'ils se trouvaient – contrairement aux attentes d'avril – face au choix d'une formation (c'est-à-dire que la condition ayant conduit à l'échec n'existait réellement plus en août). De plus, les jeunes qui maintenant ont commencé des études de manière définitive ont été exclus de l'évaluation de la seconde vague de l'enquête.

Dans le présent échantillon, comme auparavant, les personnes de plus de 20 ans et celles qui, après leur 9^e année de scolarité obligatoire, se sont trouvées placées face au choix d'une formation dans le cours de l'été seulement ne sont pas représentées (par ex. interruption inattendue et changement d'orientation de la formation).

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK à Lucerne et à Lausanne. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut à l'aide des **programmes TIP** (Telephone Interviewing Program) et **CASO** (Computer Assisted Sample Organizer).

Toutes les enquêtrices et tous les enquêteurs ont été spécialement formés pour cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées à divers jours de la semaine et à diverses heures de la

⁷ Voir le rapport de résultats du «Baromètre de l'apprentissage» d'avril 2008: Description de l'étude, chapitre 2.3.3.

journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été définis. Pour les jeunes qui séjournèrent hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), on a tenté de réaliser une interview proxy avec un membre de leur parenté. Avec 5.6%, la part de ces interviews proxy par rapport aux interviews complètement réalisées demeure dans une proportion comparable à celle des années précédentes.

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble des quotas de saturation obtenus chez les jeunes:

Personnes cibles potentielles selon l'enquête d'avril	3885	100%
- Refus	50	1%
- Problèmes de numéro de téléphone	83	2%
- Autres échecs (aucune personne cible / non accessible)	190	5%
Total des interviews réalisées avec des jeunes = quota de saturation	3562	92%
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3562	100%
- Pas d'appartenance au groupe cible clé	1028	29%
Total des interviews pour évaluation (non pondéré)	2534	71%

2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes inaptes à la participation / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de la population de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre:

- Cantons (26 classes)
- Âges (7 classes séparées – une par année de naissance)
- Sexes.

2.3.7 Extrapolation

L'extrapolation des jeunes est basée fondamentalement sur l'hypothèse que ceux qui ont fréquenté une 8^e classe l'an dernier (selon l'Office fédéral de la statistique⁸) seront en 9^e classe l'année de l'enquête – et donc totalement intégrés à l'étude. Il s'agit là toutefois d'une estimation, car les écoliers/ères des classes spéciales manquent dans les statistiques et le passage de la 8^e à la 9^e classe n'intervient pas sans autre pour tous les jeunes. Pour le facteur d'extrapolation de la vague d'août, il a été tenu compte en outre du quota de saturation (chap. 2.3.5 de la présente description de l'étude).

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante:

$$H = \frac{\text{Nb. estimé des jeunes en 9^e classe selon statistique 8^e classe l'année précéd.}}{\text{Nombre des jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête * quota de saturation}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une formation selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une formation:

$$\text{Nb. jeunes face au choix d'une form.} = H * \text{nb. jeunes face au choix d'une form. selon enquête}$$

Concrètement pour l'automne 2008:

- Nombre estimé des jeunes en 9^e année scolaire 2007/2008
selon la statistique de la 8^e classe 2006/2007: 87'500
- Nombre de jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête: 1697
- Quota de saturation 2008: 92%
- $H_{2007} = 87'500 / (1697 * 0.92) = 56.0$

Il résulte ainsi de ce facteur d'extrapolation de 56.0 que 149'000 jeunes environ se trouvent en automne 2008 confrontés au choix d'une formation.

⁸ Les indications du nombre de jeunes en 8^e classe l'an dernier proviennent de la publication «Ecoliers, écolières et étudiants 2006/07» de l'Office fédéral de la statistique (ISBN 978-3-303-15448-9).

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ont été optimisés en 2006. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite en détail dans le rapport de résultats d'avril. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux questionnaires.

La période de réalisation de la seconde enquête de 2008 a été la suivante:

- Expédition des questionnaires aux entreprises 18 août 2008
- Rappels téléphoniques aux entreprises 8 au 17 septembre 2008
- Délai final de réception des questionnaires des entreprises 22 septembre 2008
- Période de terrain de l'enquête auprès des jeunes 20 août au 13 septembre 2008

Du côté de notre mandant (OFFT), cette étude a été coordonnée par le D^r Hugo Barmettler, Katrin Frei et Adrian Wüest. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant:

Isabelle Kaspar (direction du projet), Giovanni Scarcella (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Fabio Figlioli (programmation online), Anita Huber (direction de terrain, CATI Lucerne), Melinda Lopez, Mireille Champod (direction de terrain, CATI Lausanne), Annemarie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Jürg Tütsch et Thomas Bauer (évaluation des données).

4. Base de données des formations professionnelles initiales

La base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a été complètement révisée pour les enquêtes de 2006. Complétée en 2007, cette base de données l'a été à nouveau pour 2008 et comporte 299 entrées. La répartition des professions d'apprentissage entre les branches selon l'ISCED, que l'Office fédéral de la statistique utilise lui aussi, a été introduite en 2008. La liste complète de l'affectation des professions aux différentes branches figure en annexe du présent rapport de résultats.

5. Évaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des données de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95%, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons: pour 2500 interviews max. +/- 2%, pour 1000 interviews max. +/- 3,2%, pour 500 interviews max. +/- 4,5% et pour 100 interviews max. +/- 10%.

Les réponses divergentes de certains sous-groupes par rapport au total sont contrôlées au moyen du test Chi carré et marquées dans les tableaux informatiques, en cas de différence significative, du signe «+» ou du signe «-» inséré à côté de la valeur en pour-cent.

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport de résultats, d'un condensé de ce rapport ainsi que de tableaux en format PDF. Les résultats du «Baromètre de l'apprentissage» peuvent également être consultés sur Internet, à l'adresse: www.bbt.admin.ch.

Lucerne, le 15 octobre 2008

LINK Institut de recherche
marketing et sociale



Isabelle Kaspar
Resp. de projet



Damian Schnyder v. W.
Directeur de l'Institut

ANNEXE:
FORMATIONS PROFESSIONNELLES
INITIALES
(PROFESSIONS D'APPRENTISSAGE)

Annexe: formations professionnelles initiales

Dans les résultats du Baromètre de l'apprentissage, les formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) proposées sont désormais réparties en dix branches selon l'ISCED. Le tableau suivant montre les professions réunies dans ces différentes branches. Pour des raisons de simplification, les professions y figurent à la forme masculine seulement.

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	AIDE POLYBATISSEUR AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET DE CHAPES AFP
	AIDE-FERBLANTIER AFP
	CALORIFUGEUR-TOLIER
	CARRELEUR
	CARTOGRAPHE
	CHARPENTIER
	CONSTRUCTEUR DE FAÇADES
	CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS CFC
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES CFC
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES CFC
	CONSTRUCTEUR DE TOITURES PLATES
	CONSTRUCTEUR DE VOIES (CHAMP PROFESSIONNEL)
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERREES CFC
	CONSTRUCTEUR D'ELEMENTS PREFABRIQUES
	COUVREUR
	DESSINATEUR D'INTERIEURS
	DESSINATEUR EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
	DESSINATEUR EN BATIMENT
	DESSINATEUR EN GENIE CIVIL
	DESSINATEUR-PAYSAGISTE
	ETANCHEUR
	FERBLANTIER CFC
	FERBLANTIER-INSTALLATEUR SANITAIRE
	GEOMATICIEN
	INSTALLATEUR SANITAIRE CFC
	MACHINISTE DE CIMENTERIE
	MACON
	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	MARBRIER
	MONTEUR DE FAÇADES
	MONTEUR D'ECHAFAUDAGES
MONTEUR SANITAIRE	
OPERATEUR DE SCIAGE D'EDIFICE	
OUVRIER SUR PIERRE	
PAVEUR CFC	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	PEINTRE EN BATIMENTS
	PLATRIER
	PLATRIER-PEINTRE
	POELIER-FUMISTE
	POLYBATISSEUR CFC
	POSEUR DE PIERRE AFP
	POSEUR DE REVETEMENTS DE SOLS
	STORISTE
BUREAU ET INFORMATION	ASSISTANT DE BUREAU AFP
	ASSISTANT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE
	EMPLOYE DE COMMERCE
	EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL B (FORMATION DE BASE)
	EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL E (FORMATION ELARGI)
	EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL M (MATURITE PROFESSIONNELLE)
	PRACTICIEN DE BUREAU
SERVICES	AGENT DE TRAIN
	AGENT D'EXPLOITATION CFC
	AGENT DU MOUVEMENT FERROVIAIRE
	AIDE-SOIGNANT EN GERIATRIE
	ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC
	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIVE CFC
	BETRIEBSPRAKTIKER
	COIFFEUR CFC
	CONDUCTEUR DE CAMION
	CUISINIER
	EDUCATEUR DE LA PETITE ENFANCE
	EMPLOYE DE BUREAU FERROVIAIRE
	EMPLOYE DE REMONTEES MECANIKES AFP
	EMPLOYE DE REMONTEES MECANIKES CFC
	EMPLOYE DE TRANSPORTS AERIENS
	EMPLOYE EN CUISINE AFP
	EMPLOYE EN HOTELLERIE AFP
	EMPLOYE EN INTENDANCE AFP
	EMPLOYE EN RESTAURATION AFP
	ESTHETICIEN CFC
	GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC
	MATELOT DE NAVIGATION FLUVIALE (BS)
	NETTOYER DE BATIMENTS
	NETTOYEUR DE TEXTILES CFC
	RAMONEUR
	RECYCLEUR
	SECRETAIRE D'EXPLOITATION FERROVIAIRE
	SOCIAGOGUE
	SPECIALISTE EN HOTELLERIE CFC
	SPECIALISTE EN RESTAURATION CFC
	SPORTIF PROFESSIONNEL

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
IMPRESSION, DESIGN ET MÉTIERS D'ART	BIJOUTIER
	CONCEPTEUR EN MULTIMEDIA
	CREATEUR DE TEXTILES
	CREATEUR EN TISSAGE
	DECORATEUR D'INTERIEURS
	DECORATEUR-ETALAGISTE
	DOREUR-APPRETEUR
	FACONNEUR DE PRODUITS IMPRIMES
	FACTEUR DE PIANOS
	FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN CUIVRE
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE CFC
	FACTEUR D'ORGUES
	FLEURISTE AFP
	FLEURISTE CFC
	FONDEUR D'ETAIN (ZH)
	GRAPHISTE
	GRAVEUR EN HELIOGRAVURE ELECTRONIQUE
	LUTHIER
	MEDIAMATICIEN
	MODELEUR-CERAMISTE
	OPERATEUR DE MEDIAS IMPRIMES CFC
	ORFEVRE EN ARGENTERIE
	PEINTRE EN DECORS DE THEATRE
	PEINTRE EN PUBLICITE ET DECORATION
	PEINTRE SUR CERAMIQUE
	PEINTRE SUR VERRE
	PHOTOGRAPHE
	PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE
	POLYGRAPH CFC
	POTIER
	REALISATEUR PUBLICITAIRE CFC
	REALISATEURE PUBLICITAIRE CFC
	RELIEUR
	REPARATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT
	REPROGRAPHE
	SCULPTEUR SUR BOIS
	SCULPTEUR SUR PIERRE
	SERIGRAPHE
	SERTISSEUR EN JOAILLERIE
	SPECIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC
TECHNO-IMPRIMEUR	
VANNIER	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
SANTÉ ET ACTIVITÉS SOCIALES	AIDE FAMILIALE
	AIDE SOIGNANT CRS
	ASSISTANT DENTAIRE
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTE COMMUNAUTAIRE CRS
	ASSISTANT TECHNIQUE OPERATOIRE, DIPL. SRK
	ASSISTANTE MEDICALE
	CUISINIER EN DIETETIQUE CFC
	DIETICIEN(NE), DIPL. CRS
	HYGIENISTE DENTAIRE, DIPL. CRS
	INFIRMIER DIPLOME, CRS
	INFIRMIER, DIPLOME NIVEAU I CRS
	INFIRMIER, DIPLOME NIVEAU II CRS
	INFIRMIER/ERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DIPL. CRS
	LABORANTIN MEDICAL, DIPL. CRS
	MASSEUR MEDICALE
	OPTICIEN
	ORTHOPEDISTE
	ORTHOPTISTE DIPLOME CRS
SECOURISTE-SAUVETEUR	
TECHNICIEN EN RADIOLOGIE MEDICALE, DIPL. CRS	
TECHNICIEN POUR DENTISTE CFC	
INFORMATIQUE	INFORMATICIEN CFC
AGRICULTURE	AGRICULTEUR (CERTIFICAT DE CAPACITE)
	AGRICULTEUR AVEC SPECIALISATION EN AGRICULTURE
	ARBORICULTEUR
	ASSISTANT EN MEDECINE VETERINAIRE CFC
	AVICULTEUR
	CAVALIER DE COURSE
	CAVISTE
	ECUYER
	FORESTIER-BUCHERON CFC
	GARDIEN D'ANIMAUX
	GARDIEN DE CHEVAL AFP
	HORTICULTEUR(PAYSAGISME/PLANTES VIVAC./PEPINIERE/FLORICULT.)
	JARDINIER-MARAICHER
	PALEFRENIER
	PROFESSIONNEL DU CHEVAL CFC
VITICULTEUR	
PROFESSIONS TECHNIQUES	AGENT D'ENTRETIEN DE BATEAUX
	AIDE EN TECHNIQUE DU BATIMENT AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR METALLIQUE AFP
	ARMURIER
	ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP
	AUTOMATICIEN
	CARROSSIER-PEINTRE CFC
	CARROSSIER-TOLIER CFC

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	CONDUCTEUR D'APPAREILS DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE
	CONSTRUCTEUR
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION CFC
	CONSTRUCTEUR METALLIQUE CFC
	COUTELIER
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR METAL CFC
	DESSINATEUR-ELECTRICIEN
	ELECTRICIEN DE MONTAGE CFC
	ELECTRICIEN DE RESEAU
	ELECTRICIEN-ELECTRONICIEN EN VEHICULES
	ELECTRONICIEN
	ELECTRONICIEN EN MULTIMÉDIA
	ELECTROPLASTE
	ELEKTROPRAKTIKER (ZH)
	FORGERON
	GRAVEUR
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DU RHABILLAGE
	HORLOGER-PARCTICIEN
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC
	INSTALLATEUR-ELECTRICIEN CFC
	LABORANT CFC
	LABORANT EN BIOLOGIE
	LABORANT EN CHIMIE
	LABORANT EN PHYSIQUE
	LABORISTE
	MARECHAL-FORGERON
	MECANICIEN D' AUTOMOBILES
	MECANICIEN DE PRODUCTION CFC
	MECANICIEN DEUX-ROUES
	MECANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
	MECANICIEN EN MOTOCYCLES
	MECANICIEN/NE D'APPAREILS A MOTEUR CFC
	MECANICIEN/NE EN MACHINES AGRICOLES CFC
	MECANICIEN/NE EN MACHINES DE CHANTIER CFC
	MECANICIEN-BOITIER
	MECAPRACTICIEN
	MECATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC
	MICROMECHANICIEN
	MONTEUR EN CHAUFFAGE
	MONTEUR-ELECTRICIEN
	MONTEUR-FRIGORISTE
	MOULEUR/-EUSE DE FONDERIE

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	OPERATEUR EN CHIMIE
	OPTICIEN EN INSTRUMENTS
	PEINTRE EN AUTOMOBILES
	PLANIFICATEUR-ELECTRICIEN CFC
	POLISSEUR
	POLYMECANICIEN
	PRACTICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BATIMENT
	REPARATEUR D'AUTOMOBILES
	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	SERRURIER SUR VEHICULES
	TECHNOLOGUE DE FONDERIE
	TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC
	TÉLÉMATICIEN CFC
	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER
	TOLIER EN CARROSSERIE
	ZINGUEUR/-EUSE
INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	AGENT TECHNIQUE DE LA CHAUSSURE
	AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTH. CFC
	AIDE-MENUISIER AFP
	ASSISTANT DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	ASSISTANT SPECIALISE DANS LA VIANDE AFB
	BISEAUTEUR DE VERRES CONCAVES (NW)
	BOISSELIER
	BOTTIER-ORTHOPEDISTE
	BOUCHER-CHARCUTIER
	BOUCHER-CHARCUTIER CFC
	BOULANGER-PATISSIER
	CERAMISTE
	CERAMISTE INDUSTRIEL
	CHARRON
	CONDUCTEUR DE MACHINES A ENVELOPPES
	CONFISEUR-PATISSIER-GLACIER
	CONSTRUCTEUR DE SKI (LU)
	CORDIER
	CORDONNIER
	COURTEPOINTIERE
	CREATEUR DE VETEMENTS
	EMPLOYE EN INDUSTRIE LAITIERE AFP
	ENNOBLISSEUR DE TEXTILES
	FLEXOGRAPHE CFC
	FROMAGER
	GAINIER
	GARNISSEUR DE MEUBLES
GARNISSEUR EN CARROSSERIE	
GLASSAPPARATEBAUER (BS)	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	LABORANT EN TEXTILE
	LAITIER
	MECANICIEN DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	MENUISIER/EBENISTE
	MEUNIER
	MODELEUR DE FONDERIE
	PAPETIER
	PAPETIER
	PRACTICIEN EN DENREES ALIMENTAIRES AFP
	SCIEUR
	SCIEUR DE L'INDUSTRIE DU BOIS CFC
	SELLIER
	TAILLEUR DE PIERRE
	TECHNOLOGE EN EMBALLAGE CFC
	TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES
	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIERE
	TECHNOLOGUE EN TEXTILE CFC
	TONNELIER
	TOURNEUR SUR BOIS
	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC
VERRIER (NW)	
VITRIER	
VENTE	ASSISTANT DU COMMERCE DE DETAIL AFP
	ASSISTANT/E EN PHARMACIE CFC
	DROGUISTE
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DETAIL CFC
	LIBRAIRE
	LOGISTICIEN AFP
	LOGISTICIEN CFC
AUTRES PROFESSIONS	AUTRE METIER
	CISELEUR
	GARDE-FRONTIERE
	MODELISTE EN CHAUSSURES
	MOULEUR DE CATELLES